### HISTOIRE DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

**Marie-France Morel** 

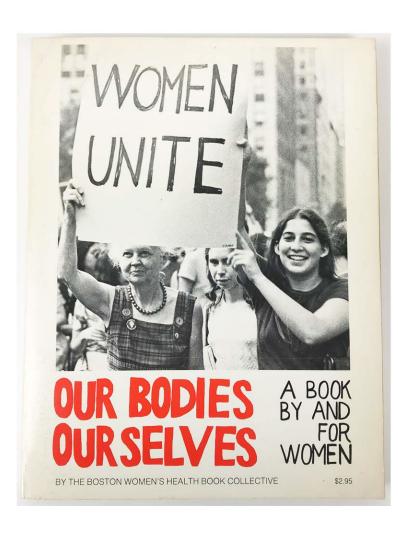
Historienne

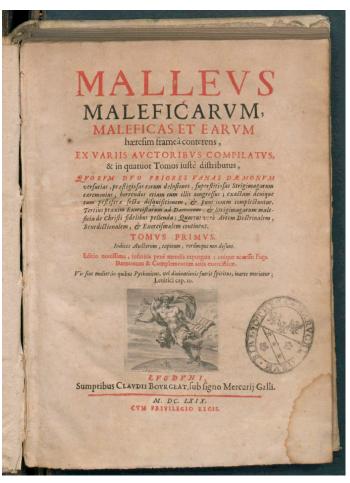
Société d'histoire de la naissance

### NON, TOUTES LES SAGES-FEMMES N'ONT PAS ÉTÉ POURSUIVIES ET BRÛLÉES COMME SORCIÈRES AUX XVe et XVIe SIÈCLES

Ce mythe est né chez les féministes américaines dans les années 1970. Aux USA, à la différence des pays d'Europe occidentale, dès les années 1900, la plupart des sages-femmes ont été exclues par les obstétriciens des naissances à l'hôpital. Ne sont restées que des « nurse midwives », infirmières secondant comme subordonnées les obstétriciens qui pratiquent beaucoup d'accouchements sous anesthésie générale. Dans les années 1970, le mouvement féministe américain, très vigoureux, voire agressif, se bat pour faire passer le fameux « Equal Right amendment » (ERA), afin que les droits des femmes soient inscrits dans la Constitution (il n'y arrivera pas). Les féministes veulent en particulier secouer la mainmise des médecins et surtout des obstétriciens sur le corps de femmes. Elles militent pour l'accouchement « naturel » et même pour l'accouchement à domicile. En même temps on assiste à la résurgence (parfois sauvage) de la pratique de sage-femme comme moyen de récupérer la naissance dans le domaine largement masculin de l'obstétrique. Un livre militant issu de ce mouvement pour la santé des femmes est publié à Boston Our Bodies, Ourselves (1973).

En 1972, deux non historiennes **Barbara Ehrenreich**, biologiste devenue écrivaine, et **Dierdre English**, sociologue, toutes deux professeures à la State University of New York à Old Westbury, décident de se servir de l'histoire des femmes (encore peu développée à cette époque) pour éclairer le présent de la santé des femmes: <u>les femmes auraient eu autrefois une place éminente dans le monde du soin, mais elles en auraient été chassées par les hommes désireux de prendre le contrôle des corps féminins. Dans le colloque de **1972** sur la santé des femmes, elles donnent une conférence qui deviendra très célèbre sur ce thème en s'inspirant des travaux du psychiatre hongrois **Thomas Szasz** qui enseigne tout près à l'université de Syracuse (NY). En 1961, il a publié *The Myth of Mental Illness* qui soutient que la maladie mentale est une "métaphore" utilisée pour décrire des conduites qui sortent des normes sociales. En 1970, Szasz publie *The Manufacture of Mental Illness*: la maladie mentale serait une métaphore et un outil de contrôle des corps *comparable à la chasse aux sorcières*.</u>





En 1973, à partie de leur conférence qui a eu beaucoup de succès, Ehrenreich et English publient un pamphlet intitulé *Witches, Midwives, and Nurses*, dans une nouvelle maison d'édition The Feminist Press : c'est un pamphlet historique, mais aussi appel militant à l'action. Elles prétendent que les sages-femmes qui étaient depuis toujours des soignantes, avec des connaissances des herbes médicinales et pratiquaient parfois de la magie autour du placenta et du cordon ombilical et des morts nés, ont été expulsées violemment du monde de la médecine, d'abord par les chasseurs de sorcières, puis par les médecins.

Ehrenreich et English appuient une partie de leur démonstration sur leur lecture de la traduction anglaise du *Malleus Maleficiarum*, paru à Strasbourg en 1486 ou 87 (34 rééditions jusqu'en 1669), œuvre d'un dominicain allemand **Heinrich Kramer** (« Institoris ») et d'un acolyte dominicain **Sprenger**. Malgré son succès, ce livre a pourtant rapidement été interdit par l'Église (mis à l'Index), car il légitme la torture et est contraire aux enseignements de l'Église en matière de démonologie. Cette œuvre est le produit d'un chasseur de sorcière obsessionnel. La sorcellerie y apparaît comme une construction artificielle d'intellectuels masculins, fantasmant sur d'anciennes pratiques magiques courantes et obsédés par le sexe des femmes et les relations sexuelles contre nature ou hors mariage.

# WITCHES, MIDWIVES, AND NURSES

A History of Women Healers



Barbara Ehrenreich and Deirdre English

En 1990, l'historien anglais **David Harley** qui travaille dans les archives des procès de sorcellerie, publie un article dans *Social History* of *Medicine*, dans lequel il démolit point par point leur argumentation. Dans les procès, les femmes sont parfois plus nombreuses que les hommes, mais en pourcentage très variable selon les régions : en Europe occidentale en moyenne, les hommes représentent 20% des accusés, dans la France du nord (ressort du Parlement de Paris de 1565 à 1640), les hommes sont plus de 50 % parmi les condamnés qui font appel, dans l'évêché de Bâle ils ne sont que 5%, dans celui de Fribourg, ils sont 36 %, dans celui de Lausanne, ils sont 42 %.

Les sages-femmes apparaissent parfois dans les procès, mais pas plus que d'autres métiers. Elles sont entre 4 et 10 % des accusées ou condamnées. Si elles sont dénoncées et jugées, c'est souvent pour autre chose que pour leurs pratiques médicales. Les fameuses sorcières de Salem en Nouvelle Angleterre n'étaient pas des sages-femmes, même si elles assistaient les femmes pendant leurs accouchements (c'étaient plutôt des « femmes qui aident », des « caqueteuses »…)

D'autres historiens ont distingué plusieurs types de femmes soignantes : des guérisseuses (qui pratiquent une magie blanche bénéfique), des sorcières maléfiques et des sages-femmes. Seules les guérisseuses ont été accusées de sorcellerie, pas les sages-femmes. Dans la plupart des paroisses, elles sont contrôlées par le curé et doivent prêter serment de ne pas recourir à la magie, aux « superstitions » ou à la sorcellerie pour soigner ou atténuer les douleurs de l'accouchement. Harley montre que, quand les sages-femmes sont présentes dans les procès, elles sont là plutôt comme expertes du corps féminin, pour examiner les sorcières et leurs victimes.

Le mythe des sages- femmes toutes sorcières continue à être <u>entretenu aujourd'hui par des non historiens</u>. Ces ouvrages qui ont beaucoup de succès ne reposent pas sur une lecture attentive des archives, mais plaquent une lecture féministe sur des événements historiques simplifiés à grand traits.

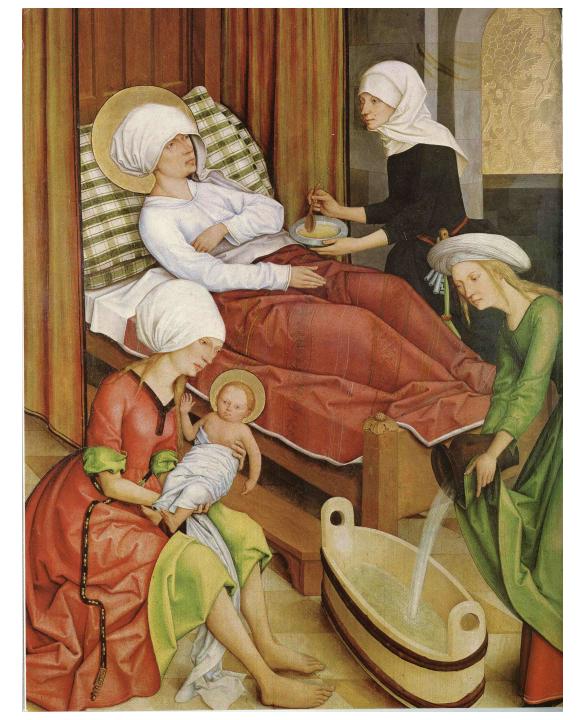
- Silvia FEDERICI, Caliban and the witch: women, the body and primitive accumulation, Brooklyn, NY, Autonomedia, 2014, trad. Fr. Caliban et la Sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive, Paris, Entremonde, 2014, p. 20. L'invention de la sorcière démoniaque et dangereuse pour l'ordre social va de pair avec l'avènement du capitalisme et avec la centralisation du pouvoir, car elle incarne la périphérie à contrôler.
- Mona CHOLLET, Sorcières, La puissance invaincue des femmes, Paris, La Découverte, 2018.
- Guy BECHTEL, La sorcière et l'Occident La destruction de la sorcellerie en Europe, des origines aux grands bûchers, Plon 2019. L'auteur est journaliste et a fait une thèse de démographie historique qui n'a rien à voir avec les procès de sorcellerie.



- Groupe en céramique représentant un accouchement (Chypre, 6e ou 5e siècle avant notre ère, musée du Louvre).
- La parturiente est soutenue à l'arrière par une compagne, tandis que l'accoucheuse assise sur le sol se tient devant elle.
- Etymologiquement, l' obstetrix est celle qui se tient devant.



**UN ACOUCHEMENT À ROME AU II**<sup>e</sup> **SIÈCLE DE NOTRE ÈRE** (tombeau de Scribonia Attice, Ostie)
Assise sur un fauteuil obstétrical, dont elle tient les poignées, la parturiente est soutenue par une compagne et examinée par la sage-femme, assise sur un tabouret bas, qui doit détourner les yeux pour ne pas offenser la pudeur de l'accouchée.



#### • LES SAGES-FEMMES DANS L'ICONOGRAPHIE DES NAISSANCES SACRÉES AU MOYEN AGE

La religion chrétienne est une religion de l'Incarnation. C'est pourquoi La Nativité du Christ, la naissance de Marie ou de Jean-Baptiste sont très souvent représentées dans l'art médiéval, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, avec une propension au pittoresque qui s'accentue à la fin du Moyen Age. Ce qui est représenté, c'est toujours le moment <u>après</u> la naissance.

- Anonyme (Maître de l'autel de Pfullendorfer, < Bartholomäus Zeitblom ?>), *Naissance de la Vierge*, début du XVI<sup>e</sup> siècle (Stuttgart).
- Au premier plan, deux servantes préparent le premier bain du nouveau-né; l'une d'elles va vérifier la température de l'eau du cuveau avec ses pieds nus.
- A l'arrière plan, la matrone, bien identifiée par son âge, son costume sombre et par le trousseau de clés qu'elle porte à la ceinture, réconforte l'accouchée qui paraît bien pâle, avec le traditionnel bouillon de poule.



DANS L'ICONOGRAPHIE RELIGIEUSE, UN ACCOUCHEMENT « RÉALISTE » AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE : CELUI DE REBECCA POUR LA NAISSANCE DES JUMEAUX ESAÜ ET JACOB

XIV<sup>e</sup> siècle, *Postilles* de Nicolas de Lyre, Bibliothèque Municipale d'Arras, manuscrit n° 252 (Italie):

Scène rare qui montre avec précision le moment de la <u>naissance des jumeaux Esaü et Jacob</u>, telle qu'elle est racontée dans la Genèse. La parturiente, Rébecca, assise à même le sol, jambes écartées, est appuyée sur une compagne ; la sage-femme, agenouillée, reçoit les deux enfants (<u>le deuxième</u>, <u>Jacob, tient dans sa main le talon du premier</u>, <u>Esaü, conformément au récit biblique</u> [Genèse, 25,26]) , tandis qu'une troisième femme réchauffe les langes devant la cheminée.

François Maitre, *Naissance d'Esau et Jacob*, Saint Augustin, *Cité de Dieu* (détail) 1475-80, Musée Meermanno-Westreenianum La Haye (manuscrit MMW, 10 A 11 . livre 5, 4)



- Rebecca, qui crie sa douleur en ouvrant la bouche et en montrant ses dents, accouche debout les bras levés, suspendue à un linge torsadé accroché en hauteur. La sage-femme saisit les nouveau-nés par derrière.
- Cette position d'accouchement debout en suspension par les bras est attestée dans la France ancienne, et dans de nombreux pays extra-européens.



- FIGURES DE SAGES-FEMMES DANS LES NAISSANCES PROFANES
- Page de titre de l'ouvrage de Eucharius Rösslin, médecin de Francfort (mort en 1526), Der Swangern frawen und Hebammen Rosegarten, Frankfurt, Martinus Flach, 1513.
- Cet ouvrage, dont le titre, traduit mot à mot, est La Roseraie des femmes enceintes et des accoucheuses, est le premier manuel destiné aux sagesfemmes, écrit en langue vulgaire. La page de titre montre deux sagesfemmes.

L'ouvrage a été traduit en latin par le fils de l'auteur en 1532 (*De Partu Hominis*), et en français en 1586 sous le titre *Des divers travaux* et enfantements des femmes.

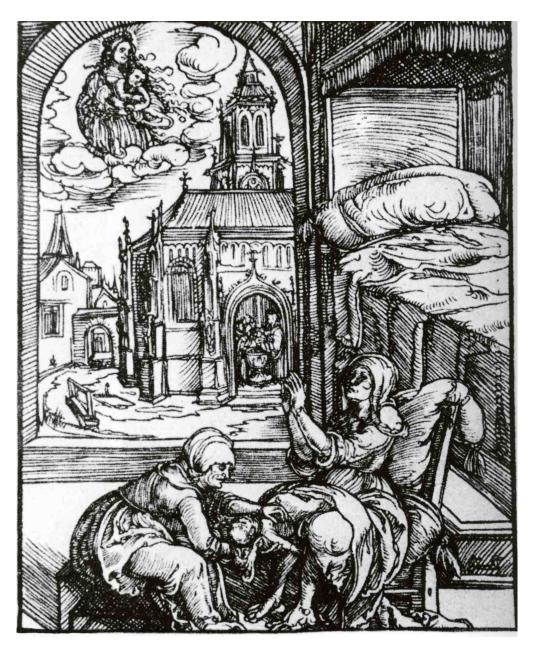
Les sages femmes ont souvent recours à des outils du quotidien : ici les ciseaux pour couper le cordon ombilical.



- •
- Jakob Rüff, Ein schön lustig Trostbüchle von den Empfeng-Knussen und Geburten der menschen ... und eigentlichem bericht der Hebamen. Zurich: Froschover, **1554** (BIU Santé, Paris).
- Trois femmes accompagnent une femme en travail, habillée mais pieds nus, assise sur une chaise d'accouchement.
- Les seuls « outils » de la sage-femme ordinaire qui opère « à couvert » sont <u>les ciseaux</u>, <u>la pelote de fil, une éponge et une potion.</u>
- La sage-femme est munie d'une bourse avec des clés qui sont une allusion à sa capacité à faire s'ouvrir la matrice.



- LES ACCOUCHEMENTS DIFFICILES : UNE ÉCLAMPSIE
- Gravure provenant du livre des miracles du sanctuaire marial de Mariazell (*Die Wunder von Mariazell*), 1520.
- L'enfant est né et a été couché dans son berceau. Mais la mère va très mal : elle est atteinte de violentes convulsions, représentées de manière très réaliste. La sage-femme et le père sont impuissants. Mais grâce à l'intercession de la Vierge de Mariazell implorée par le mari, la femme est guérie. Cette guérison « miraculeuse » est consignée dans le livre des miracles du sanctuaire.



- LES MORTS-NÉS ET LE SANCTUAIRE À RÉPIT
- Gravure provenant du livre des miracles du sanctuaire marial autrichien de Mariazell (Die Wunder von Mariazell), 1520.
- La parturiente est assise sur un siège d'accouchement, rendu plus confortable par de nombreux oreillers et coussins.
- Avec beaucoup de peine, la sage-femme est en train de faire sortir un enfant mort-né. La parturiente implore la Vierge pour son enfant.
- A l'arrière-plan, on voit le baptême de l'enfant : porté au sanctuaire de Mariazell par la sage-femme, il a bénéficié d'un « répit » : redevenu vivant quelques instants, il a pu recevoir le baptême, grâce à la protection de la Vierge de Mariazell.

**Ex-voto bavarois provenant de la chapelle d' Altötting (1640**) : l'enfant n'est pas encore né. Une inscription indique que la parturiente assise sur le siège d'accouchement est restée <u>17 heures en travail</u> dans de grandes douleurs. Le petit tabouret est destiné à la sage-femme. Un prêtre et son enfant de chœur sont prêts à administrer l'extrême-onction. Le père est en prière au centre de l'ex-voto. La femme va être sauvée non pas par la médecine, mais par l'intercession de la Vierge.

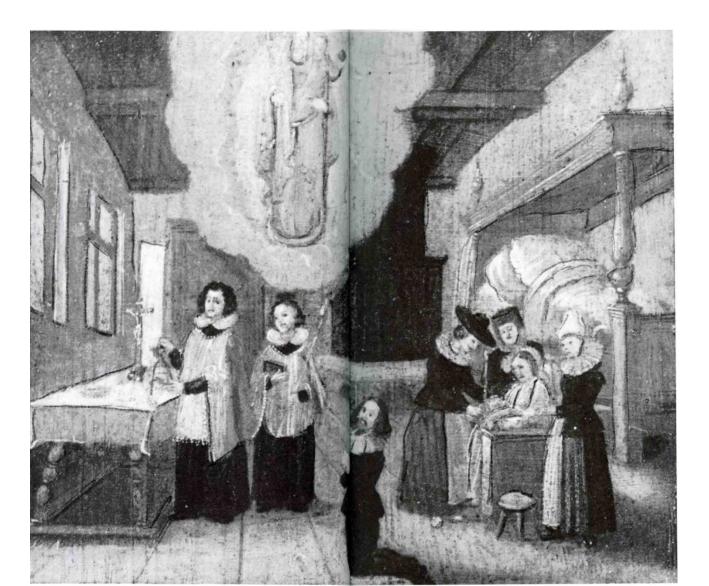
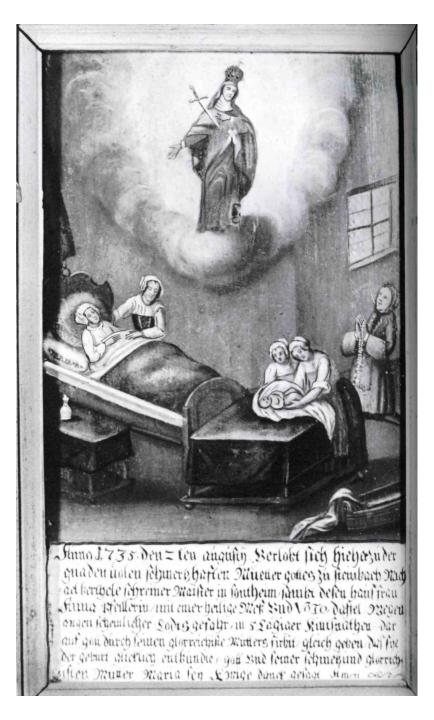




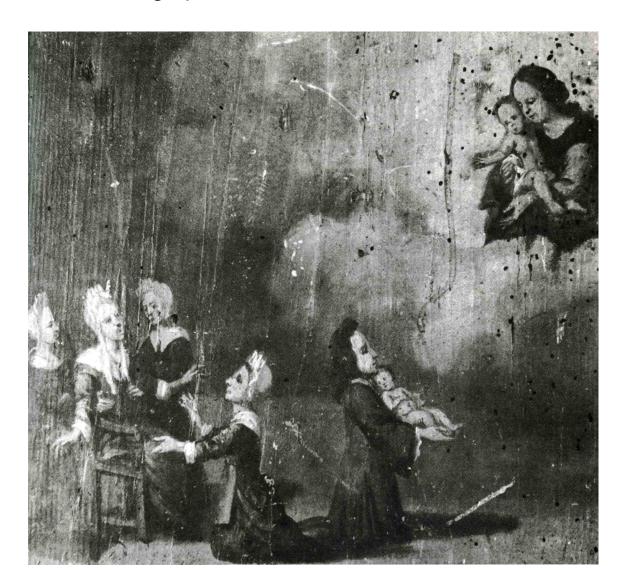
 Image miraculeuse (Mirakelbild), datée de 1618, provenant de l'église de pèlerinage de Mariastein en Autriche.

 L'inscription raconte que l'accouchement a été difficile parce que <u>le fœtus est venu</u> « avec les pieds devant ». L'accouchement, qui a eu lieu sur un petit « lit de misère », posé sur le sol, s'est heureusement bien terminé, grâce grâce à la sage-femme et aux prières du mari (qui est mineur de cuivre à Brixlegg). Un rayon de lumière matérialise la protection de la Vierge sur l'accouchée.



- Ex-voto souabe provenant du sanctuaire de Maria-Steinbach (1735).
- Comme l'indique l'inscription, l'accouchement a duré 5 jours. La parturiente a été en grand danger de mort. Grâce à l'intervention de la Vierge, l'enfant est né; il va être emmailloté par la sage-femme. La femme est vivante.
- Dans un coin de la pièce, le père est en prière.

Ex-voto provençal datant du XVII<sup>e</sup> siècle et provenant du sanctuaire Notre-Dame du Château à Allauch : la parturiente vient d'accoucher (difficilement ?) sur un fauteuil spécial ; la sage-femme est encore agenouillée devant elle. La père a saisi le nouveauné et le présente nu à la Vierge protectrice.





#### LA MORT DU NOUVEAU-NÉ

- Ex-voto bavarois de 1755 (Bayerisches Nationalmuseum, Munich).
- La mère, entourée de deux compagnes, vient d'accoucher dans un fauteuil dont elle tient encore fermement les poignées. La sage-femme a essayé de ranimer le nouveau-né nu en lui faisant faire des mouvements. Mais il est mort (une petite croix l'indique).
- Une Vierge votive envoie des rayons protecteurs sur la mère et l'enfant.
- L'ex-voto remercie parce que la mère a eu la vie sauve et parce que l'enfant a pu être baptisé avant de mourir.



En ce parfait tableau le defaut de peinture, Se congnoist autourd'huy clairement à nos yeux. Pource qu'op n'y peut veoir que du corps la figure: Non l'esprit admiré pour chef d'œuure des Cienx.

## QUELQUES SAGES-FEMMES REMARQUABLES AU XVII<sup>e</sup> siècle

#### **LOUISE BOURGEOIS (1563-1636)**

- Mariée en 1584 à un chirurgien, et formée sur le tas, elle est reçue sage-femme jurée à Paris en 1598. A partir de 1601, elle est la sage-femme attitrée de la reine Marie de Médicis. Elle l'assistera pendant ses six couches, de 1601 à 1609.
- Portrait gravé de Louise Bourgeois, à l'âge de 45 ans (en 1608), placé au début de ses Observations diverses ..., ouvrage publié pour la première fois en 1609.
- Le portrait a été peint par Thomas de Leu, peintre officiel de la Cour, et gravé par l. de Courbas.
- Louise Bourgeois porte depuis février 1606 (naissance du 3<sup>e</sup> enfant de la reine Marie de Médicis, Mme Chrestienne) trois marques vestimentaires de distinction :

un chaperon de velours sur la tête,

- un col de velours,
- une grosse chaîne d'or avec une croix.

#### « RÔLE DES MATRONES OU SAGES-FEMMES » QUI ONT ÉTÉ EXAMINÉES, ONT JURÉ ET ONT ÉTÉ REÇUES PAR LE PROCUREUR DU ROI AU CHÂTELET DE PARIS À LA FIN DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Depuis 1560, les Reiglemens ordonnez pour toutes les matrones, stipulent les conditions d'accès à la maîtrise et définissent le cadre de la profession de sage-femme à Paris. Ils placent les maîtresses sages-femmes sous l'autorité du premier barbier du roi, ou de son lieutenant dans les villes de province, ils précisent les conditions et la nature des épreuves d'examen, la durée de l'apprentissage et l'obligation de moralité. Plus que toute autre profession médicale, celle des sages-femmes reste sous le regard des autorités civiles et religieuses. Les Reiglemens ordonnez pour toutes les matrones précisent qu'un enseignement théorique doit s'ajouter au stage pratique ; un cours sur l'anatomie de la femme est confié aux chirurgiens-jurés du Châtelet.

Les *Reiglements* précisent que pour accéder à la maîtrise, la candidate doit subir une épreuve orale devant un jury composé d'un médecin, de deux chirurgiens-jurés, de deux matrones jurées au Châtelet (de 1576 à 1601, soixante femmes seulement sont approuvées). Une fois approuvées, les sagesfemmes prononcent un serment d'obéissance aux lois civiles et religieuses, alignant recommandations professionnelles de déontologie et d'hygiène, et obligations morales dans la vie privée.

Beaucoup d'entre elles sont filles, sœurs ou belles-filles de sages-femmes plus âgées, souvent bien considérées. L'une d'entre elles s'appelle Catherine <u>Belle-main</u>.

#### Roolle des Matron-

nes, ou Saiges femmes qui ont iure garder les Statuts & Reiglemens cy deuant escrits, pardeuant Monsieur le Preuost de Paris, où Monsieur le Lieutenant Criminel, du consentement de Monsieur le Procureur du Roy audict Chastellet. Lesquelles Saiges femmes sont tenues aduertir l'ancien des deux Chirurgiens Iurez du Roy audit Chastellet, de leur demeure, au cas qu'ils changent de logis, ou quartier.

MADAME Marguerite Thomas, dicte du Puy, l'ancienne des deux iurces à present audit Chastellet, sur instituée, & receuë pardeuant ledit sieur Preuost de Paris, le 30. Iuillet, 1576.

Madame Peronne Boyadan, l'autre des deux iurces audit Chastellet, le 2. Octouembre,1596.

Madame Icanne le Menestrier, le 28. Nouembre, 1597.

Madame Jeanne Mulnier, 1598.

Madame Loyse Bourgeoys, femme de M. Martin Bourssier, le 12. Nouembre, 1598.

Madame Courtois, le 23.1anuier, 1599. Madame la Didiere, le 23.1anuier, 1599.

Madame Marguerite Affart, dicte Madame le Cuirot, fille de ladite Peronne, l'vne des deux Iurees audict Chastellet, & Sœur de ladite Germaine Assart, toutes deux filles de ladite Peronne, le 7. Iuillet. 1509.

Madame Anthoinette Ante, Bru de ladite du Bu, affistee de ladite du Moustier, sa Belle mere, le 8 Iuillet, 1599.

Madame Noelle Bourdelot, le 7. Septem-

Madame Catherine Belle-main, dicte la Thibaude, le 15. Septembre, 1599.

Madame Marguerite Pean, le 15, Nouembre, 1600.

Madame Anthoinette Senechal, fille de ladite Senechal, le 7. Decembre, 1600: Madame Marguerite la Sieuze, le 7. De-

cembre,1600.

C iij



- Page de titre de la 1ère édition des *Observations diverses* ...Paris, 1609.
- Louise Bourgeois est la première sage-femme qui ait écrit et publié sur la pratique et l'éthique de sa profession.
- Son ouvrage, <u>publié sans gravures</u>, à part la page de titre, sera réédité et augmenté en 1617 et en 1626 et traduit en allemand et en néerlandais. Ici, page de titre de la première traduction allemande, augmentée et illustrée de gravures, des *Observations* ... de Louise Bourgeois, parue à Francfort en 1628.

• En 1627, Louise Bourgeois accouche la duchesse d'Orléans qui meurt peu de temps après ses couches. Les chirurgiens parisiens essaient alors de discréditer a sage-femme, en l'accusant d'avoir oublié un morceau de placenta dans la matrice. Louise Bourgeois publie un petit texte pour se défendre, mais sa carrière est bien terminée, même s'il lui reste encore 9 ans à vivre.



<u>Abraham Bosse, L'accouchement, 1633</u> (Bibliothèque Nationale de France, cabinet des Estampes): cette gravure célèbre montre un accouchement dans un riche intérieur parisien. A demi assise sur un lit pliant (dit "lit de misère"), placé devant le feu, la parturiente est soutenue par plusieurs compagnes. D'une main experte, la sage-femme, vieille et ridée, fait pivoter la tête du bébé pour permettre la sortie des épaules. Le mari observe la scène d'un air satisfait.



#### L'accouchée:

"Hélas! Je n'en puis plus! Le mal qui me possède Affaiblit tous mes sens, Mon corps s'en va mourant et n'est point de remède Aux peines que je sens."

#### La sage-femme :

"Madame, prenez patience Sans crier de cette façon C'en est faict, en ma conscience Vous accouchez d'un beau garçon!"

#### Le mary

"Cette nouvelle me soulage, Voylà mon deuil effacé Sus mon cœur, ayez bon courage, Vostre mal est tantost passé "

#### La dévote

"Dans ce pénible effort, à qui n'est comparable Aucun autre tourment, Délivrez-la Seigneur et soyez secourable A son enfantement"

#### SAGES-FEMMES DES VILLES, SAGES-FEMMES DES CHAMPS

\*Dans les grandes villes, les sages-femmes "jurées" ont reçu une formation théorique et pratique (à Paris, à l'Office des Accouchées de l'Hôtel-Dieu, ou en suivant la pratique d'une sage-femme expérimentée), sanctionnée par un examen et une réception devant des chirurgiens.

\* A la campagne et dans les bourgs, elles ont appris le métier sur le tas en suivant une matrone plus âgée, qui n'a pas passé d'examen. On ne leur demande que de garder la confiance des femmes du village et de savoir réciter les paroles du baptême quand un nouveau-né est en danger de mort. Quand elle est choisie par les femmes du village, la nouvelle sage-femme doit prêter serment à l'église devant le curé :

"Je jure et promets à Dieu en votre présence de vivre et mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine, de m'acquitter avec le plus d'exactitude et de fidélité qu'il me sera possible de la charge que j'entreprends d'assister les femmes dans leurs couches et de ne jamais permettre que ni la mère ni l'enfant courent aucun risque par ma faute. Et, où je verrai un danger pressant, d'user du conseil et des lois du chirurgien et des autres femmes que je connaîtrai entendues et expérimentées en cette fonction. Je promets aussi de ne point révéler les secrets des familles, ni des personnes que j'assisterai. Et de n'user d'aucun moyen illicite sous quelque cause ou présence que ce soit par vengeance ou par mauvaise affection et de ne rien omettre de ce qui sera de mon devoir à l'égard de qui que ce soit, mais de procurer de tout mon pouvoir sur le corporel et le spirituel tant de la mère que de l'enfant."

(Mauguio, 29 septembre 1754).

Aujourding (inquiernes sour du mois det laide Movembre de Lannée Mil sept Cent quavantes sept Catherines du Carro Epouse de Georges Mailland Saroifiens de Battemons agois deroiron q & and a lie Place Jand Laftemble des formmes, a la pluralité des Sufrages, pour faire Loffice de Sage formme, et a pretisée dormant production l'intro mes mains, Conformemone au Réduct de Concessi. P. Mos Curo de Gatternone.

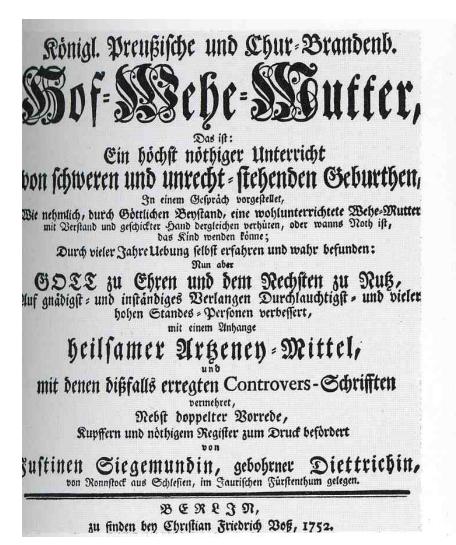
#### ÉLECTION D'UNE SAGE-FEMME DANS UN VILLAGE LORRAIN EN 1747

"Aujourd'huy cinquième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent quarante sept, Catherine du Caro, épouse de Georges Maillard, paroissiens de Bathémont, âgée d'environ 48 ans, a été élue dans l'assemblée des femmes, à la pluralité des suffrages, pour faire l'office de sage femme, et a prêté le serment ordinaire entre mes mains, conformément au rituel de ce diocèse. »

À la campagne, la sage femme ou matrone, doit prêter serment après avoir été acceptée par le curé, souvent après le choix par les femmes du village, selon une pratique encouragée par l'Église au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les critères d'élection relèvent autant de son expérience supposée (elle a en général de nombreux enfants et est expérimentée) que de ses qualités morales : en cas d'urgence, elle est en effet amenée à baptiser l'enfant (Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, E-dépôt 49/1 GG 1).

#### LES SAGES FEMMES D'AUTREFOIS SONT DES FEMMES TRÈS PIEUSES

Justina Siegemund (1636-1705), sage-femme à la cour de Brandebourg, a été la première sage-femme à publier en 1690 un manuel en allemand destiné aux sages-femmes. Sous son portrait, on trouve la devise : "Toutes mes actions dépendent de l'aide et de la bénédiction de Dieu et des habiles mouvements de mes mains "(édition posthume de 1752)





Deux gravures illustrant le manuel de Justina Siegemund et montrant l'une de ses inventions : en cas de présentation du bras, elle prépare <u>une baguette entaillée et munie d'un nœud coulant d'étoffe</u> qui sera attaché aux pieds du fœtus pour le faire basculer et l'amener à sortir avec les pieds devant. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette manœuvre sera consacrée par les obstétriciens allemands qui la nommeront "le double tour de main de la Siegmundin".





Il faut parfois deux mains de deux personnes différentes pour réussir la manœuvre.



- Le « bricolage » des sagesfemmes et des chirurgiens en cas de nécessité
  - Si les sages-femmes des XVIIe et XVIIIe siècles, font un usage étendu de leurs mains, elles n'hésitent pas, en cas de nécessité, à recourir aussi à des objets contondants issus du quotidien, comme le crochet à désherber utilisé une fois en urgence par Justina Siegemund en Allemagne; dans son manuel, elle recourt plus de vingt fois à différentes sortes de crochets, certains venant de la pratique chirurgicale, d'autres du quotidien de la cuisine ou du jardinage, mais elle refuse d'utiliser le speculum comme le font les accoucheurs pour élargir le col de l'utérus, car le métal risque de blesser la parturiente, alors que, selon elle, sa main est « douce ».

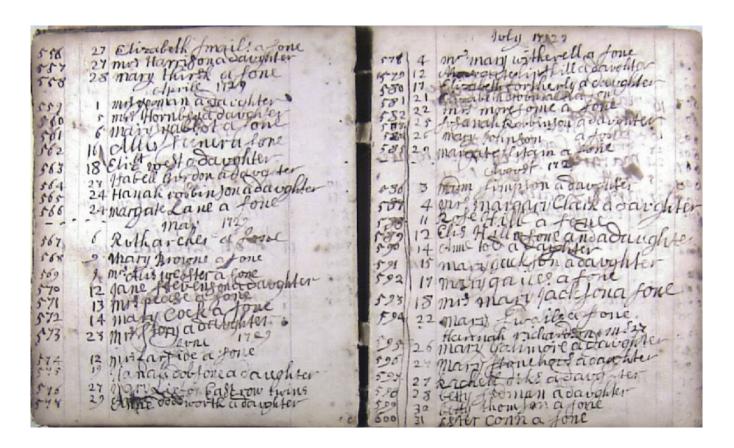


- LA SAGE-FEMME NÉERLANDAISE **CATARINA SCHRADER** (1656-1746). Ici. son portrait à l'âge de 58 ans.
- Elle commence à accompagner des accouchements à l'âge de 38 ans, quand elle devient veuve et chargée d'enfants encore jeunes. Elle a appris le métier sur le tas, et grâce au savoir de son mari qui était barbier-chirurgien. Elle exerce dans la petite ville de Dokkum en Frise.

A l'âge de 84 ans, elle rédige un « Memory-Boeck », qui est à la fois un livre d'honoraires et un journal de sa pratique (3060 accouchements en quarante ans, de 1693 à 1740), dont elle ne garde que les 122 accouchements les plus mémorables (jumeaux, triplés, placenta previa, présentations par l'épaule ou la face, hémorragies, éclampsies, ...) soit 4 %: "... (à l'âge de 84 ans), j'ai décidé de prendre la plume pour me souvenir à nouveau, pour glorifier le Dieu tout-puissant pour les grands miracles qu'il a réalisés par moi. C'est à vous et non pas à moi, Seigneur, que revient la gloire de ces miracles pour l'éternité. "

Elle a très bonne réputation et est souvent appelée en dernier recours. Elle ne perd que 14 mères (soit un taux de mortalité maternelle de 4,6 %). 95% des accouchements se déroulent sans intervention de sa part. Seuls 4% ont nécessité une manœuvre.

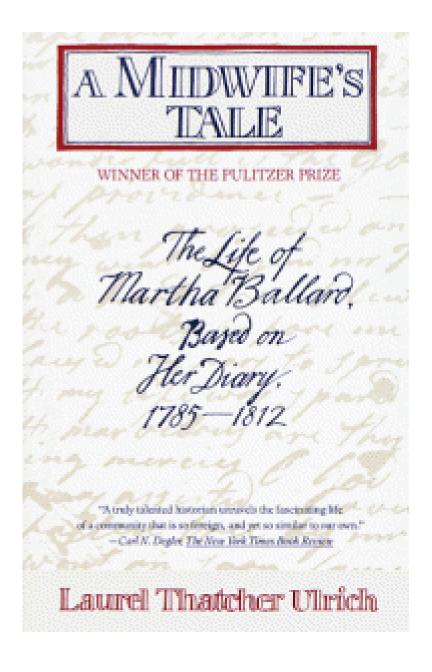
Elle exerce son art jusqu' à l'âge de 88 ans et meurt à 90 ans.



En Angleterre, livre de comptes de la sage-femme jurée **Katharine Manley de Whitby** (North Riding of **Yorkshire**), qui a vécu de 1698 à 1765. Elle s'est présentée à l'examen à l'âge de 22 ans le 16 août 1720, et a été agrée le 1<sup>er</sup> septembre1720.

Elle a tenu ce livre de comptes <u>de 1720 à 1764 pour ses 3223 accouchements</u>, soit environ 73-75 accouchements par an (environ 7 par mois). À la fin du livre de comptes, il y a des recettes de remèdes pour les femmes, ses comptes personnels et son certificat de mariage avec Charles Manley.

Cf. J. Donnison, « Sworn midwife: Mistress Katharine Manley of Whitby, her work and world », MIDIRS, *Midwifery Digest*, vol. 17, n° 1, March 2007, p. 25-34.

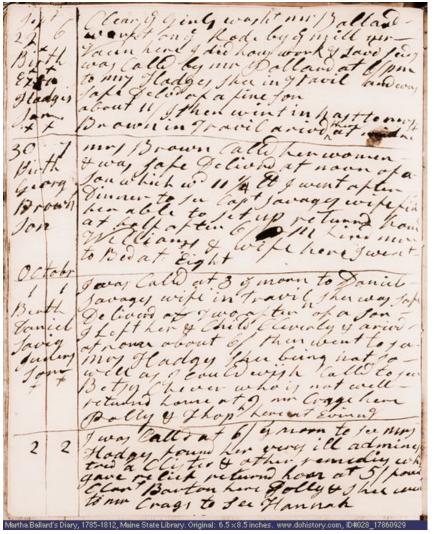


**MARTHA BALLARD** (1735-1812), sagefemme à Hallowell dans le Maine.

C'est une des sages-femmes des USA les mieux connues. Née à Oxford dans le Massachusetts, elle suit son mari, arpenteur, dans les forêts du Maine. Elle semble avoir été formée sur le tas, même si elle est apparentée à plusieurs médecins. En 34 ans de pratique, elle fait 991 accouchements. De 1785 à 1812, elle tient un journal, où elle note les horaires et les circonstances de ses interventions et le montant des gages perçus. Malgré son absence de formation académique, c'est une praticienne habile qui ne perd que 5 femmes, 14 mort-nés et 20 morts néonatales : 5,6% des naissances sont qualifiées de "difficiles" par son journal.

En 1990, Laurel Thatcher Ulrich a publié une version romancée de la vie de Martha Ballard, d'après son journal.

Page du journal, datée du 29 septembre au 2 octobre 1786. Martha effectue trois accouchements pendant ces 4 jours.



 En 1997, est sorti le film "A midwife 's tale", basé sur le livre de Thatcher Ulrich, avec Kalulani Sewall Lee, comme actrice principale.



#### L'ARRIVÉE DES CHIRURGIENS DANS LE MONDE DE LA NAISSANCE AU XVI° SIÈCLE L'IMPOSSIBILITÉ DE LA CÉSARIENNE JUSQU'À LA FIN DU XIX° SIÈCLE

- À partir des XVIe et XVIIe siècles, des chirurgiens hommes ont investi le domaine de l'obstétrique, qui jusqu'alors était exclusivement féminin. Depuis l'Antiquité, en cas d'accouchement « contre nature », ils pouvaient être amenés, en utilisant leurs yeux à ce moment-là, à utiliser crochets, pinces et bistouris pour sauver la parturiente en dépeçant le fœtus supposé mort dans son ventre, car il importait avant tout de sauver la mère (qui pourrait avoir d'autres enfants), plutôt que le nouveau-né qui n'était qu'une petite vie fragile.
- A partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, <u>un certain nombre de chirurgiens s'intéressent aussi aux accouchements normaux</u> et rédigent des traités, souvent assortis de gravures et commencent à concurrencer (très modestement ) les sages-femmes dont la plupart n' ont aucune formation. Ils sont d'abord mal accueillis par les femmes qui ne veulent pas se laisser examiner par un homme ; elles ont aussi peur que l'arrivée de l'accoucheur ne signifie qu'elles sont en danger de mort. Peu à peu, après la réussite de plusieurs accouchements difficiles, certains accoucheurs réussissent à gagner la confiance des familles et à constituer une clientèle.
- Le grand problème des accoucheurs d'autrefois est que, en cas de présentation difficile, ils n'ont pas comme aujourd'hui la possibilité de recourir à la césarienne. Cette opération a été pratiquée largement sur les femmes mortes en couches depuis le Moyen Âge avec l'espoir (souvent vain) que le fœtus survivrait quelques instants à la mort de la mère pour pouvoir être baptisé. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, certains chirurgiens se risquent à pratiquer l'opération sur des femmes vivantes avec des résultats souvent catastrophiques. Outre la perception aigüe de la douleur par une femme faiblement anesthésiée à l'aide d'alcools et d'opiacés, les suites de l'opération sont très aléatoires, puisqu'on pense (avec Galien) qu'il n'est pas nécessaire de suturer l'utérus et que seule la peau de l'abdomen est recousue. Si elle ne meurt pas tout de suite, la femme césarisée mène une vie douloureusement handicapée. C'est tardivement que la césarienne est devenue possible sans risque de mort, grâce à l'anesthésie obstétricale mise au point par l'obstétricien écossais Simpson en 1847 et à la suture de l'utérus pratiquée à partir de 1882.

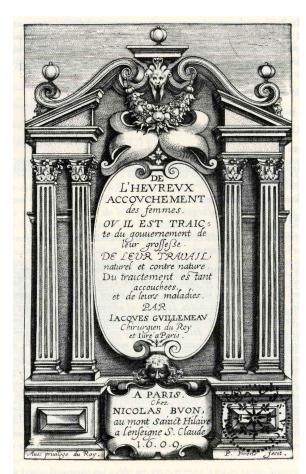
#### Jacques Guillemeau (1550-1613)

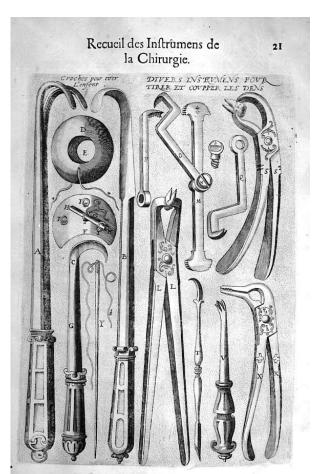
Formé par Ambroise Paré, dont il a sauvé la fille lors d'un accouchement difficile en 1599, il fait partie de l'aristocratie des chirurgiens de son époque (il est chirurgien de Saint-Côme et chirurgien ordinaire du roi).

Ici, première édition (en 1609) de son traité d'accouchement. <u>Exact contemporain de Louise Bourgeois qu'il respecte</u>, Guillemeau est souvent critique à l'égard de certaines sages-femmes qui seraient ignorantes, impatientes, malhabiles. Il leur recommande surtout d'appeler un chirurgien en cas de présentation contre nature.

Son traité d'obstétrique, rédigé en français (et non pas en latin) à la fin de sa vie, est destiné avant tout à l'instruction des jeunes chirurgiens. Il passe en revue tous les problèmes obstétricaux, indique quand le chirurgien doit intervenir et quand il doit s'abstenir, donne des conseils pratiques, mentionne des remèdes courants et livre quelques anecdotes tirées de quarante années d'expérience chez les riches comme chez les pauvres.





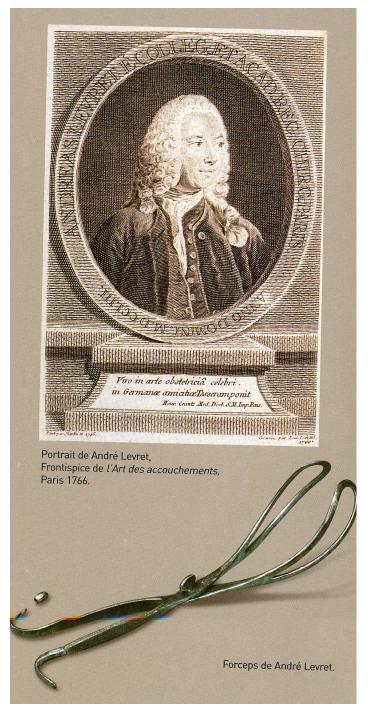




- François Mauriceau (1637-1709), "maître chirurgien juré à Paris", Les maladies des femmes grosses et accouchées ..., Paris, 1668 (portrait dessiné par Antoine Paillet et gravé par Guillaume Vallet).
- Chirurgien formé à l'art des accouchements à l'Office des Accouchées de l'Hôtel-Dieu de Paris, il devient un des accoucheurs parisiens les plus célèbres de son temps. Son traité comporte ce quatrain sur la page de titre :
- "Mères, cessez d'appeler l'impuissante Lucine, de demander à la déesse son assistance dans vos accouchements. Femmes enceintes, voici un livre qui vous aidera mieux ; suivez-le, c'est le salut pour la mère et l'enfant. »
- Le frontispice de cet ouvrage destiné aux chirurgiens et aux sagesfemmes, qui a connu plusieurs rééditions, montre la toute puissance de l'accoucheur apportant aux femmes le "salut", grâce à ses lumières et à <u>ses instruments (pinces, clystère, seringue, pessaire, speculum, mais pas de forceps).</u> La devise inscrite sous sa main gauche ("me sol, alios umbra regit") signifie : « moi, le soleil me gouverne, pour les autres, c'est l'ombre. »

Un accouchement catastrophe, d'après un ex-voto de Friedberg en Souabe en 1759 : l'enfant, mal positionné, est mort avant de naître. Pour délivrer la mère, le chirurgien a dû dépecer le petit corps (musée de Munich).





- Le forceps, mis au point dans les années 1745-50 en Angleterre (les Chamberlain, Smellie) et en France (Levret), permet de faire naître heureusement des nouveau-nés restés enclavés dans le bassin de leur mère.
- Cet instrument, <u>réservé aux accoucheurs et en</u> <u>principe interdit aux sages-femmes</u>, renforce l'autorité et la prééminence des accoucheurs sur les sages-femmes.
- Il est souvent utilisé à tort par des chirurgiens pressés qui sont désavoués par ceux de leurs collègues qui ne l'emploient que rarement.

Caricature du « Man Midwife » ou « homme-accoucheuse » (d'après S.W. Fores, *Man Midwifery Dissected*, 1793).



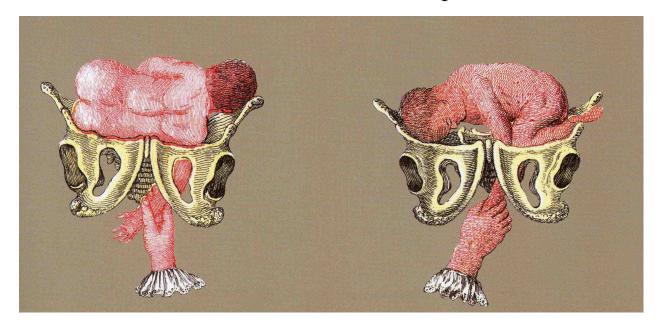
# • UN MYTHE ? LA SAGE-FEMME À MAINS NUES ET L'HOMME INSTRUMENTÉ

- John Blunt (ou Samuel Fores), *Man-Midwifery dissected*, London, 1793 et 1795.
- Cette gravure anglaise illustre le conflit de légitimité qui, en Europe dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, <u>oppose les sages-femmes à mains nues et les accoucheurs instrumentés.</u> Elle est extraite du livre anglais de John Blunt (ou Samuel Fores), *Man-Midwifery dissected*, paru à Londres en 1793 et réédité en 1795. Sur le mode ironique, ce traité annonce la découverte d'un « nouvel animal » (« l'homme sage-femme ») et est contemporain du vif débat qui accompagne à cette époque, en France comme en Angleterre, la rivalité entre les accoucheurs et les sages-femmes. Les accoucheurs (comme Smellie) sont accusés par les sages-femmes comme **Sarah Sharp**, **Sarah Stone ou Elizabeth Nihell**, d'utiliser à tort leurs instruments qui blessent les parturientes.
- La caricature en deux volets qui orne le frontispice de l'ouvrage réprouve le recours aux accoucheurs et recommande l'appel aux sages-femmes.
- La sage-femme, sobrement vêtue chauffe de l'eau et prépare un bouillon pour la mère et une bouillie pour le nouveau-né; elle opère à mains nues devant le feu. Elle sait parfaitement gérer les naissances naturelles.
- L'accoucheur, vêtu à la mode, trop sûr de lui, pose devant des potions d'amour, des remèdes contre les maladies vénériennes et des instruments de métal, dont les forceps. Certains accoucheurs comme **Levret** à Paris ou **Osiander** à Göttingen étaient souvent critiqués pour leur usage généralisé des forceps.
- Néanmoins, les sages-femmes sont souvent impuissantes devant des présentations « contre nature », pour lesquelles elles doivent parfois appeler le chirurgien lorsque les instruments sont nécessaires. L'homme accoucheur doit être un combiné introuvable de qualités incompatibles.

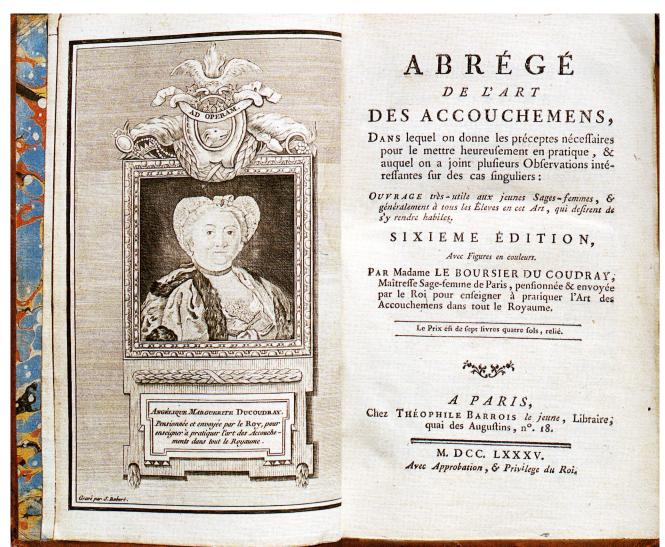


Jérôme van Wijland: « Enluminer l'accouchement, éclairer l'enseignement. Les planches de l'*Abbrégé de l'Art des Accouchemens* de Madame du Coudray (1769) » dans *Accompagner l'accouchement*, Erès, 2022. L'*Abrégé* est pourvu de 26 planches d'obstétrique en couleurs à partir de la deuxième édition en 1769. Ces planches sont médiocres tant du point de vue de leur dessin que du point de vue de leur gravure. Les dessins sont vraisemblablement dus à Pierre Chapparre, chirurgien ordinaire de la marine du port de Rochefort,

### • Fœtus en position transverse



Descendante de Louise Bourgeois, la sage-femme Marguerite Le Boursier du Coudray (1712-1792) a été formée à l'Hôtel-Dieu de Paris de 1737 à 1739. Ayant réussi à convaincre les administrateurs royaux de l'intérêt d'instruire les sages-femmes de campagne, elle obtient du Contrôle général des Finances en 1759 un brevet royal et une pension qui lui permettent d'organiser dans toute la France des cours d'accouchements itinérants, dont l'*Abrégé* est une des bases (1ère édition en 1759 sans images, 2e édition en 1769 avec gravures en couleur ; ici 6e édition en 1785, avec les mêmes gravures). Ses cours itinérants de 1759 à 1783 seront prolongés après son passage par des cours permanents assurés par les chirurgiens du lieu. Elle ne parle jamais des forceps qu'elle n'utilise pas.





1779 : 3<sup>e</sup> édition du livre de Mme du Coudray (2<sup>e</sup> avec des gravures ) : 26 planches en taille-douce gravées en trois couleurs (jaune, noir et rouge) par Jean Robert (élève de Le Blon) d'après Chapatte.

La solution de ce dilemme obstétrical est encore une fois <u>la version podalique</u>.

#### Jeux de mains

Dans neuf des planches, on constate la présence d'un élément extérieur, <u>une ou deux</u> mains.

Le soin apporté au dessin des manchettes et à la vascularisation du dos de la main dote ces mains d'une véritable humanité.

Dans le cadre de l'illustration chirurgicale, la main est très présente. Elle est souvent main de monstration : c'est la main du patient désignant l'instrument qui va servir à l'opérer, ou encore se désignant soi-même, dans sa pathologie. Ce peut être aussi une main autonome, détachée du corps, une manicule, héritage de la tradition manuscrite médiévale perpétuée dans le livre imprimé.

Dans l'*Abrégé*, les mains essentialisent la pratique maïeuticienne : elles attrapent et tirent, de préférence de la bonne manière. La forme de la main joue un rôle bien connu des chirurgiens accoucheurs.

<u>La</u> main est là, comme un rappel adressé aux élèves de l'attention à porter à leurs propres gestes.

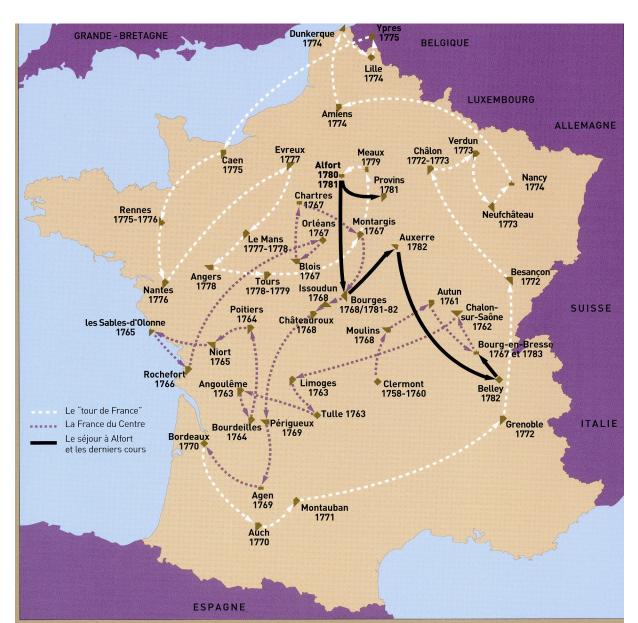
A la fin des années 1820, rédigeant ses mémoires, <u>Deneux</u>, <u>accoucheur de la duchesse de Berry</u>, <u>décrivait ainsi sa propre main</u>:

J'ai la main maigre, les doigts longs, effilés, et toutes les jointures sont si mobiles qu'elles me permettent de former avec les quatre doigts, le pouce et le métacarpe, un cône allongé, étroit vers sa base, pointu vers son sommet et dont l'usage m'a été d'une grande utilité dans l'exercice de l'art des accouchements, ainsi que l'avait prévue dès mon arrivée à Paris, la femme d'un des plus célèbres accoucheurs du siècle < Baudelocque >. Vois cette main d'accoucheur, dit cette dame à son mari, il n'aura jamais besoin de recourir au forceps.



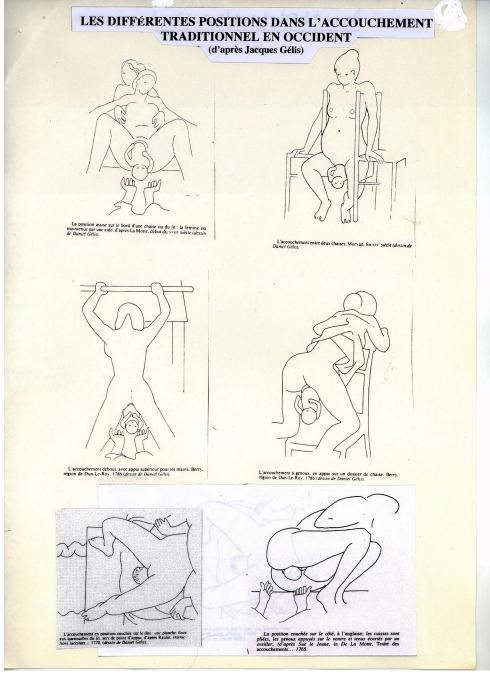
#### Carte des cours d'accouchement itinérants de Mme du Coudray de 1759 à 1783.

Après le passage de Mme du Coudray, et l'achat de sa "machine", les chirurgiens locaux reprennent les cours chaque année jusqu'à la Révolution. Dans l'ensemble, au cours des 25 ans passés à travers la France, et sur un total approximatif de 60 cours, au rythme de 6 à 8 semaines par étape, elle aura formé environ 500 hommes et 1500 accoucheuses.



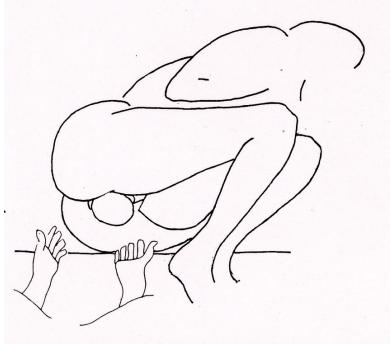
La « machine » de Mme du Coudray (Musée Flaubert d' histoire de la médecine à Rouen) : sur une armature d' osier et à partir d'un vrai bassin de femme, des pièces de tissu et de cuir permettent de mettre en place un utérus, différents enveloppes, un placenta (avec des fils bleu et rouge), un cordon et quatre fœtus de différents âges (dont des jumeaux).





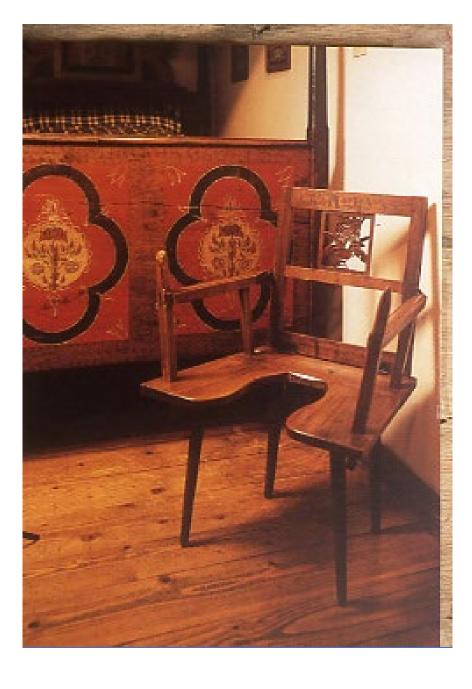
Autrefois, les femmes sont laissées libres d'accoucher dans des positions très variées, dont beaucoup sont des variantes régionales.

# Dessin de Jean-Baptiste Carpeaux, vers 1860 (Valenciennes) ----->

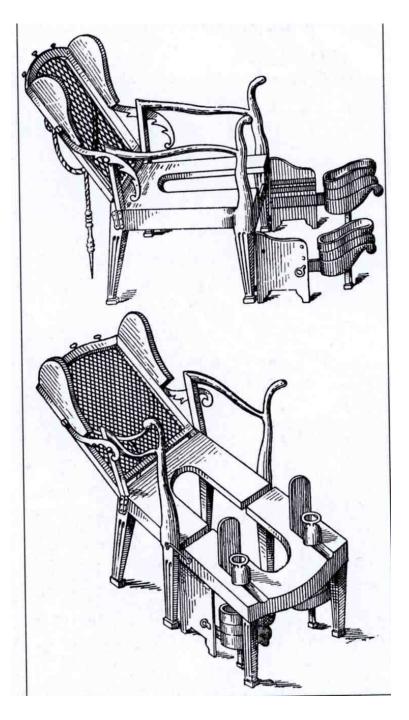


2. La position couchée sur le côté, à l'anglaise; les cuisses sont pliées, les genoux appuyés sur le ventre et tenus écartés par un oreiller, (d'après Sue le Jeune, in De La Motte, Traité des accouchements... 1765.





- Chaise d'accouchement pliante utilisée par les sages-femmes alsaciennes au XIX<sup>e</sup> siècle (musée alsacien, Strasbourg).
- Pendant le travail, la parturiente peut s'agripper aux poignées qui sont très visibles à l'avant. Elle accouche assise.



- Siège d'accouchement, créé en 1772 par Georg Wilhelm Stein (1731-1803), professeur à Marbourg, en Allemagne.
- La parturiente peut accoucher soit en position assise, soit en position couchée. Toutes les parties sont démontables.
- Peu à peu le <u>décubitus dorsal</u> va être imposé aux parturientes par les accoucheurs. C'est plus confortable pour eux et cela leur permet aussi de mieux surveiller le périnée de la femme.

# LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE : LE SIÈCLE DES SAGES-FEMMES

Après la désorganisation totale de la médecine sous la Révolution, <u>la loi de 19</u> ventôse an XI (10 mars 1803) restructure les études médicales et les professions de santé. Toutes les futures sages-femmes devront suivre des études théoriques et cliniques dans de nouvelles écoles départementales et auront l'obligation de passer un examen devant un jury médical pour pouvoir exercer.

La profession de sage-femme est reconnue comme une profession médicale.

L'école la plus prestigieuse est celle de la Maternité de Paris, où enseignent Baudelocque et Mme Lachapelle. Celles qui y seront formées seront <u>sages-femmes de 1<sup>ère</sup> classe</u> et pourront travailler dans toute la France. Celles qui seront formées dans les écoles départementales seront <u>sages-femmes de 2<sup>ème</sup> classe</u> et ne pourront travailler que dans le département où elles auront été formées.

En 1797, l'Office des Accouchées de l'Hôtel-Dieu est transféré sur la rive gauche **rue d'Enfer, dans l'ancien couvent de l'Oratoire** (devenu ensuitel'hôpital Saint Vincent de Paul). <u>En 1814, la Maternité s'installe dans l'ancien couvent de Port-Royal</u>.

La Maternité de Paris pérennise l'excellente réputation des sages-femmes de l'Hôtel-Dieu, qui s'étendait à toute l'Europe. Les études prévues initialement d'une durée de six mois passent très rapidement à un an. Les promotions d'environ une centaine d'élèves dans la décennie 1810-1819, en comptèrent une cinquantaine à partir de 1850. En effet l'ouverture des écoles départementales facilita le recrutement local moins onéreux, réduisant ainsi le recrutement parisien. De 1804 à 1879 plus de 4600 étudiantes se formèrent à « la Maternité ». La majorité des élèves originaires de départements éloignés était prise en charge financièrement par leur Conseil Général. Choisies parmi les jeunes femmes sachant à peine lire et écrire, certaines parlaient encore leur dialecte local . Après avoir obtenu leur diplôme et parfois pour les meilleures d'entre elles une médaille ou un manuel d'obstétrique, elles forment l'élite de la profession.

<u>L'ordonnance du 2 février 1823</u> officialise les deux catégories de sages-femmes. Par le décret du 22 août 1854 les sages-femmes reçues devant une faculté et à Port Royal sont dites de première classe et peuvent exercer dans toute la France ; alors que celles qui seront formées dans les écoles départementales sont dites de deuxième classe et ne pourront exercer que dans leur département. C'était parmi les premières que sont recrutées les directrices des écoles départementales crées en 1803. Cette distinction faite au début du XIX<sup>e</sup> siècle sur des conditions de formation très différentes subsistera jusqu'en 1916...



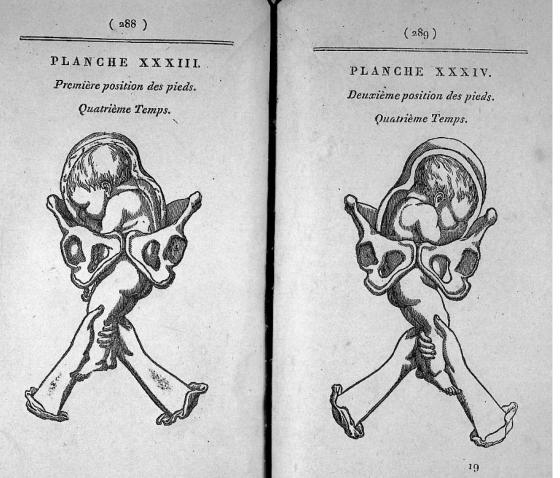
- Marie-Louise Lachapelle (1769-1821), sage-femme en chef à la Maternité de Paris
- Petite-fille et fille de maîtresses sages-femmes de l'Office des accouchées de l'Hôtel-Dieu de Paris, à l'âge de six ans, elle vient vivre à l'Hôtel Dieu avec sa mère Marie Dugès. A 15 ans, elle prend seule en charge des femmes en travail. En 1798, un an après le déménagement de la Maternité rue d'Enfer, sa mère meurt et elle devient sage-femme en chef. Grâce à l'appui indéfectible de Chaptal, ministre de l'Intérieur sous le Consulat, et de Baudelocque (1746-1810) nommé en 1795 chirurgienchef et accoucheur de la Maternité, avec lequel elle n'est pas en concurrence, elle peut mener à bien et comme elle l'entend, la réalisation de la première école nationale de sages-femmes, réservée aux seules élèves sages-femmes par arrêté du 30 juin 1802, qui accueille pour 6 mois des élèves venues de toute la France. Le pouvoir politique donne à sa fonction une réelle importance. Elle reçoit en effet le même traitement que le chirurgien Baudelocque, auquel est ajoutée une prime par élève inscrite. Véritable école normale supérieure d'obstétrique, son programme est basé sur la pratique quotidienne des accouchements, l'observation, l'expérience, l'illustration par des cas cliniques. La démonstration sur le mannequin, héritage de la méthode de Madame Du Coudray, fixe les apprentissages. S'y ajoutent les cours théoriques donnés prioritairement par la directrice ; l'enseignement des professeurs étant beaucoup moins important. De plus, la rédaction systématique des observations des patientes malades, la tenue des registres d'accouchements obligent les élèves à l'écriture. La pédagogie basée sur l'enseignement mutuel assure une répétition des cours par les plus anciennes élèves. Elles sont aussi les tutrices des nouvelles lors des accouchements simples. De telles contraintes éducatives conduisent à un emploi du temps aussi rigoureux que celui d'un couvent.
- La compétence technique de Marie-Louise Lachapelle en matière de forceps (entre autres), admirée par Baudelocque, n'entraîne pourtant pas de recours systématique à cet objet, la sage-femme pesant les avantages et les inconvénients des techniques manuelles et instrumentales, au bénéfice quasi systématique des premières. Entre le mois de mars 1803 et la fin 1811, sur 15 652 accouchements, seuls 93 (soit 0,6 %) sont terminés avec le forceps (contre 155 versions, soit 1 %). Au cours des années suivantes (1812-1820), le taux d'accouchements terminés au forceps est divisé par deux, à 0,3 % (77 cas sur 22 243 accouchements ; tandis que les versions reculent à 0,8 % du total). « Baudelocque, si bon juge dans cette matière, admirait avec quelle facilité sa main souple, délicate, toujours dirigée par l'intelligence, savait surmonter tous les obstacles ; aussi toutes les fois qu'il était appelé à l'Hospice pour quelques accouchements laborieux, il confiait à madame Lachapelle le soin de les terminer elle-même. Il aimait beaucoup la voir opérer sous ses yeux, et ne manquait jamais d'applaudir à ses succès. », François Chaussier, op. cit., p. 11.
- Après la mort de Mme Lachapelle en 1821 sa *Pratique des accouchements* est publiée. On y retrouve les observations accumulées lors d'une vie entièrement consacrée à la Maternité et à son école.

- **Marie-Anne BOIVIN** (1773-1841)
- Brillante élève de Marie-Louise Lachapelle à la Maternité de Paris, diplômée en 1800, elle y est surveillante en chef de la section d'allaitement jusqu'en 1814. Elle publie en 1812 son *Mémorial de l'art des accouchements* (Paris, Méquignon), fondé sur ses propres observations de 20517 accouchements et illustré de gravures très précises (gravées à partir de ses propres dessins). Elle consacre près de 120 pages de l'ouvrage aux modes d'application du forceps en fonction de la position du fœtus. L'approche de Marie-Anne Boivin est directive et précise, et la description de chaque cas est complétée par des planches. Le *Mémorial* est souvent offert aux étudiantes françaises comme prix de fin d'études. Les futures sages-femmes passées par Paris possèdent donc toutes pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, comme manuel de référence, en complément des *Principes* de Baudelocque, l'ouvrage Marie-Anne Boivin, présentant l'application des forceps comme une technique obstétricale parmi d'autres.

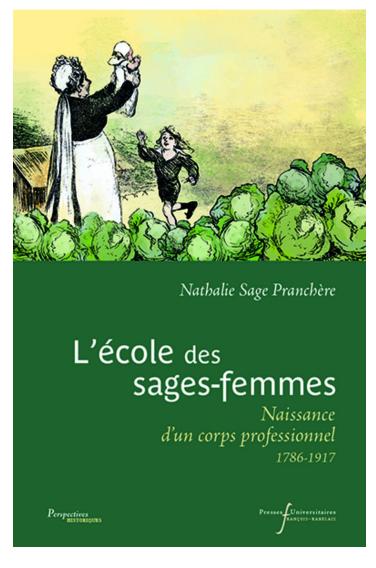
Cet ouvrage est réédité trois fois. Il est également traduit en italien et en allemand et sert comme ouvrage de référence aux élèves de l'école de la maternité de Berlin. En 1817, Marie-Anne Boivin est reçue docteur *honoris causa* à l'université de Marburg. Mme Boivin publie également neuf autres ouvrages de médecine.

• Ici, planches 33 et 34, gravées sur cuivre : "passage dans le bassin d'un enfant se présentant par les pieds."/planche 19, « utilisation du forceps ».



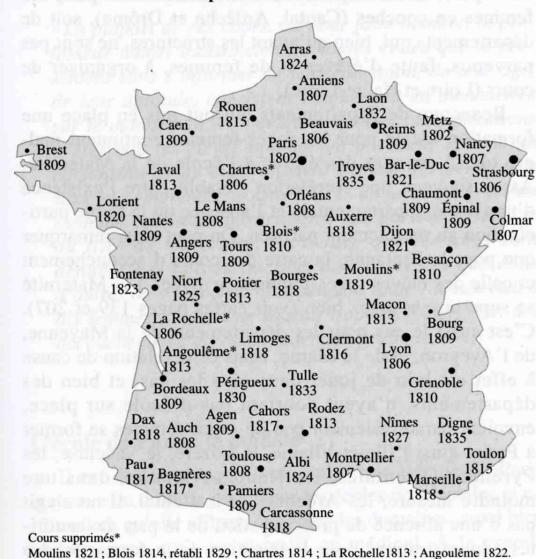






Cet ouvrage important (publié en 2017) est le premier basé sur des recherches approfondies dans toutes les archives départementales. Il donne une image impressionnante de la variété des écoles locales départementales de sages-femmes. Il explique comment en moins d'un siècle les sages-femmes rurales sont devenues des sages-femmes formées. Dans la plupart des zones rurales, elles constituaient la seule présence médicale pour la population. Cela explique aussi pourquoi avant 1850 certaines vieilles matrones étaient encore préférées aux jeunes sages-femmes formées.

#### La mise en place des cours départementaux d'accouchement dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle



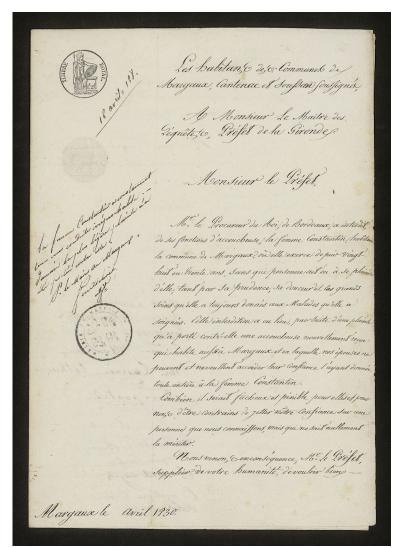
- A la suite de la grande loi de 1803 qui réorganise les professions médicales
- <u>57 écoles départementales</u> sont créées dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle :
- 27 avant 1810,
- 17 entre 1810 et 1819
- 8 entre 1820 et 1829
- 5 après 1830

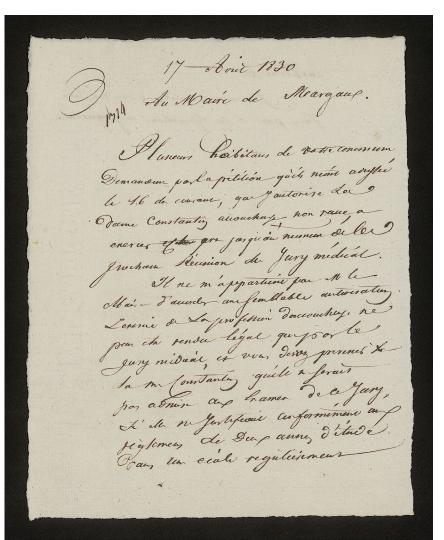
Dans les années 1820, beaucoup d'écoles se réorganisent.

Certains départements ne créent pas d'écoles, car ils préfèrent envoyer leurs postulantes à Paris à la Maternité, qui dispense un enseignement théorique et pratique de haut niveau. Les cours sont supprimés à Angoulême en 1822, parce que "les élèves apprennent à Paris en 6 mois ce qu'elles mettent 3 ans à acquérir à Angoulême".

#### LA CONCURRENCE ENTRE LES NOUVELLES SAGES-FEMMES ET LES ANCIENNES MATRONES

- Pétition signée par une centaine des habitants de commune de Margaux (hommes et femmes), pour le maintien en fonction de la femme Constantin, accoucheuse sans diplôme (**16 avril 1830**, AD Gironde, 5 M 553).
- Refus du préfet de la Gironde, à la pétition des habitants de la commune de Margaux, réaffirmant la nécessité et l'obligation de la formation à la profession d'accoucheuse (17 avril 1830, AD Gironde, 5 M 553).





#### - 16 avril 1830

«... M. le Procureur du Roi de Bordeaux a interdit de ses fonctions d'accoucheuse la femme Constantin habitant la commune de Margaux où elle exerce depuis 28 ou 30 ans sans que personne ait eu à se plaindre d'elle, tant par sa prudence, sa douceur et les grands soins qu'elle a toujours donnés aux malades qu'elle a soignées. Cette interdiction a eu lieu par suite d'une plainte portée contr'elle par une accoucheuse nouvellement reçue qui habite aussi à Margaux et en laquelle nos épouses ne peuvent et ne veulent accorder leur confiance, l'ayant donnée toute entière à la femme Constantin.

Comme il serait fâcheux et pénible pour elles et pour nous d'être contrains de jetter notre confiance sur une personne que nous connaissons, mais qui ne sait nullement la mériter.

Nous venons en conséquence, Mr le Préfet, supplier de votre humanité de vouloir bien autoriser la femme Constantin à exercer ses fonctions jusqu'au moment où le jury médical soit assemblé pour qu'elle puisse obtenir de MM. ses membres un diplôme ...»

En marge, le maire de Margaux a écrit : « La femme Constantin a constamment eu une conduite irréprochable. Jamais la plus légère plainte n'a été portée contre elle. »

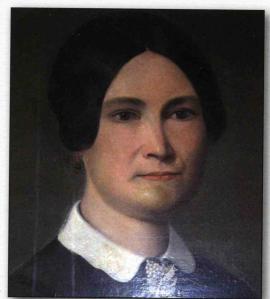
- Refus le 17 avril 1830, le préfet répond : « ...il ne m'appartient pas d'accorder une semblable autorisation. L'exercice de la profession d'accoucheuse ne peut être rendu légal que par le jury médical et vous devez prévenir la femme Constantin qu'elle ne serait pas admise aux examens de ce jury si elle ne justifiait conformément au règlement de deux années d'études dans une école d'accouchement ... »

Cet échange de courriers témoigne de la concurrence entre les nouvelles sages-femmes formées et les anciennes matrones, « femmes qui aident », souvent exacerbée dans la première moitié du 19e siècle (nombreuses actions en justice). Elle s'apaise à partir des années 1850 : les sages-femmes formées dans les écoles départementales sont désormais reconnues pour leur sérieux et leur professionnalisme.



- Une classe d'élèves sages-femmes à Angers, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.
- (AD Maine-et-Loire, 392 T 196)
- Un homme professeur enseigne la théorie à l'aide de planches anatomiques.
- Une répétitrice s'assure que les élèves ont bien compris le cours.
- Les 18 élèves sages-femmes prennent des notes sur un cahier personnel.

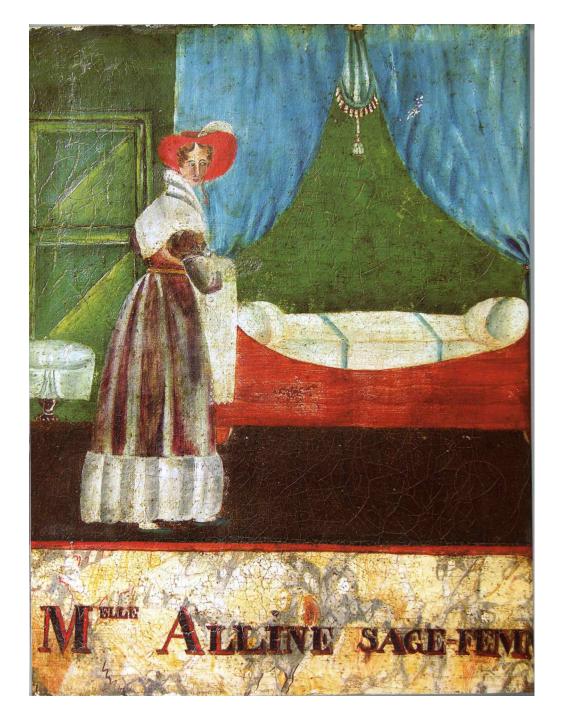




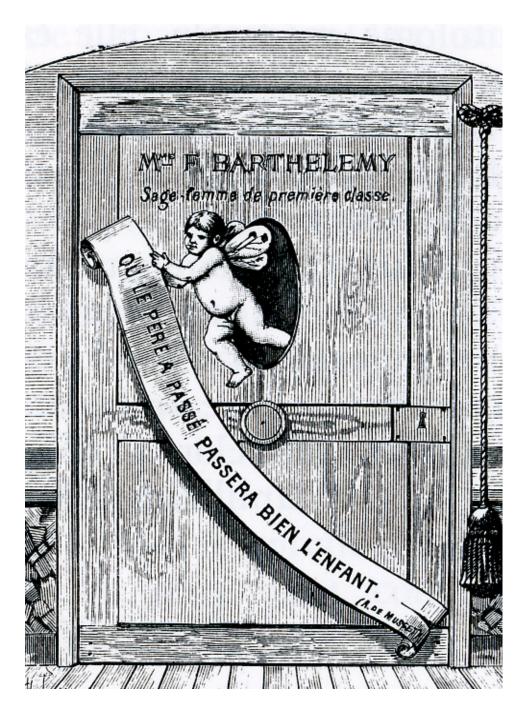
Ill. 6. Portrait de Céleste Pomarel, 1849. Coll. Albert Uminski

# • UNE BRILLANTE ÉLÈVE DE LA MATERNITÉ DE PARIS : CÉLESTE POMAREL

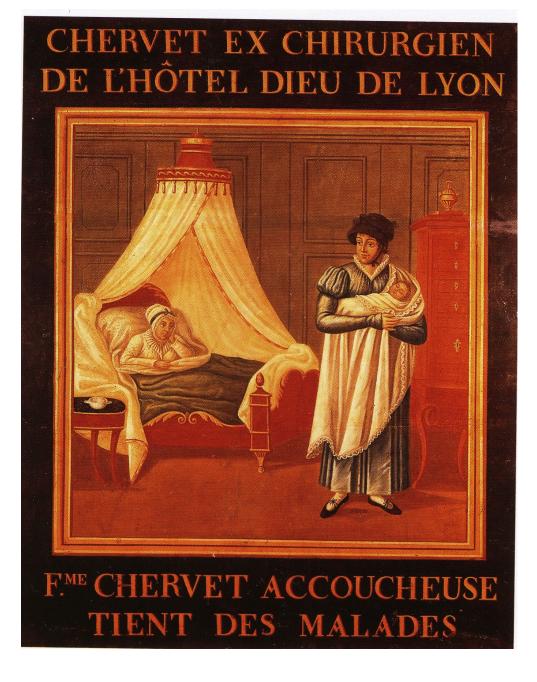
- Née en 1815 à Larche, près de Brive en Corrèze, dans une famille aisée, Céleste Pomarel a d'abord été formée, comme boursière, en 1835-36, à l'école d'accouchement de Tulle (fondée en 1834). De 1837 à 1839, elle poursuit ses études à la Maternité de Paris, où elle obtient son diplôme de sage-femme de première classe, le 24 juin 1839, avec la grande médaille d'or, le premier prix de bonne conduite, le deuxième prix de vigilance clinique et le premier accessit de botanique. Elle reste ensuite un an à la Maternité comme aide de la sage-femme en chef.
- De retour dans son pays natal en 1840, elle est nommée en 1841 sous-directrice de l'école d'accouchement de Tulle. Elle se marie le 3 août 1842 avec Albert Uminski, employé à la quatrième division de la préfecture. En 1848, elle devient sage-femme en chef de cette école : bien payée, elle exerce uniquement des fonctions d'enseignante et de soignante et y restera jusqu'en 1881. En 1853, la scolarité à l'école passe de 2 à 3 ans.



- Enseigne d'une petite maison d'accouchement tenue par une sagefemme (non mariée) M<sup>elle</sup>), vers 1840 (coll. privée).
- Certaines de ces maisons d'accouchement sont des refuges pour les filles-mères, qui y abandonnent souvent leur enfant, qui sera ensuite porté aux Enfants Assistés par la sagefemme.
- D' autres sont aussi des "faiseuses d'anges", de plus en plus efficaces grâce à l'extension de méthodes mécaniques. Beaucoup n'hésitent pas à faire de petites annonces dans la presse.



- Enseigne de sage-femme de première classe à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle.
- Le dicton, cité ici, était fréquemment rappelé par les sages-femmes aux parturientes en travail.
- Jusqu'en 1952, en France, la plupart des accouchements ont lieu à domicile avec une sagefemme.

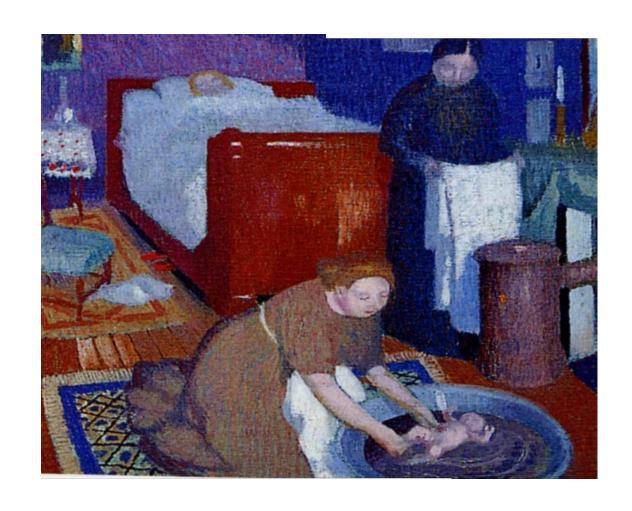


- Enseigne d'une sage-femme de Grenoble au XIX<sup>e</sup> siècle (Grenoble, musée Dauphinois).
- Le fait d'être mariée à un chirurgien donne à cette sage-femme une autorité plus grande.
- A l'occasion, pour accroître ses revenus, la sage-femme peut être aussi garde-malade.

### Publicité pour une sage-femme parisienne parue dans le Bottin de 1871:

"DUPONT (Vve)- maîtresse sage-femme, professeur d'accouchements, reçoit des pensionnaires à toute époque de la grossesse, prix modérés, confortable, discrétion garantie; se charge du placement des enfants; jolie villa à la campagne. Traitement des maladies des femmes, suite de couches, déplacement des organes, stérilité, etc. 20 années d'expérience et de succès ont valu à Mme Dupont la réputation dont elle jouit. Consultations tous les jours, 31 rue de Saint-Pétersbourg, quartier de l'Europe, à proximité de l'hôtel Terminus, gare Saint Lazare; anciennement 72 boulevard Haussmann."

1899, Maurice Denis, collection particulière : dans cette naissance profane du XIX<sup>e</sup> siècle, sont repris tous les éléments des naissances sacrées (la mère alitée au fond et le bain du nouveau-né au premier plan, la sage-femme et son aide, les langes chauffés devant le feu)



La création du corps des médecins accoucheurs en 1882 amorce la médicalisation hospitalière de l'accouchement et le <u>lent déclin de l'autonomie des sages-femmes</u>, qui vont devenir peu à peu à l'hôpital des <u>salariées</u>, auxiliaires de l'obstétricien hospitalier.

La loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine définit les conditions d'exercice et les <u>limites de la profession de sage-femme</u>. La première et deuxième classe sont maintenues sur l'insistance de Tarnier qui dirige la Maternité. La durée des études est portée à <u>deux ans</u> pour toutes les écoles.

Le niveau scolaire pour l'admission en 1ère et 2ème classes est précisé. Les pièces administratives à fournir sont augmentées d'un extrait de casier judiciaire.

# L'emploi des instruments est (en principe) interdit.

Le droit de prescription reste inchangé. En <u>1873</u> les sages-femmes ont été autorisées à prescrire le <u>seigle ergoté</u>. Le droit d'utiliser <u>les antiseptiques</u> sera très discuté et tardif, il deviendra effectif en <u>1890</u>. <u>Elles sauront alors utiliser et propager les pratiques pastoriennes d'asepsie et d'antisepsie</u>

C'est seulement en **1916** qu'est prononcée la suppression des 1ère et 2ème classes. On parvient à <u>l'uniformisation des diplôme sur tout le territoire national</u>. Le niveau scolaire exigé correspond à celui des aspirantes sages-femmes de 1ère classe.

## Le contenu d'une trousse de sage-femme à Tulle en 1895 :

- 1 brosse à ongles en chiendent
- des paquets de sublimé colorés de 25 cent. l'un
- des ciseaux mousses
- 1 stéthoscope
- 1 tube laryngien
- 1 sonde en argent, en verre et 1 sonde en gomme
- 1 seringue de Pravaz (en argent)
- 1 petite seringue en verre
- 1 spéculum
- 1 thermomètre
- des pinces de pokéan
- des serres-fines ou des aiguilles et du fil d'argent
- de la gaze iodoformée
- 1 petit pot hermétiquement fermé de vaseline au sublimé
- du fil à ligature
- un peu d'éther
- du laudanum
- de l'ergotine d' Yvon ou de Bonjean (autorisée depuis 1873)
- 1 injecteur en verre ou en émail
- 1 canule en verre

Tous les instruments doivent être enveloppés dans de la gaze iodoformée et renfermés dans une boîte. La sage-femme emportera aussi une blouse très propre ou tout au moins une camisole, un tablier et des manches blanches.

Nathalie Sage Pranchère, Mettre au monde. Sages-femmes et accouchées en Corrèze au XIXe siècle, Brive, 2007, p. 431

### CONCLUSION SUR LES SAGES-FEMMES EN FRANCE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE :

- Au 19<sup>e</sup> siècle, <u>58 000 sages-femmes ont été formées</u> (en 2 ans, à la fin du siècle): **13000** de 1<sup>ére</sup> classe à la Maternité, **45000** de 2<sup>e</sup> classe dans les écoles départementales. En 1891, elles sont **14343 en exercice** (environ 1 sage-femme pour 2800 habitants / 1 sage-femme pour 64 naissances), 1 commune sur 5 dispose d'une sage-femme formée. A la fin du siècle, leur nombre est équivalent à celui des médecins et officiers de santé (**14 919**). Elles exercent majoritairement dans les régions rurales. Dans les chefs-lieux de département, médecins et chirurgiens (qui accompagnent aussi les accouchements) sont en nombre supérieur aux sages-femmes, alors que dans les zones rurales éloignées des centres du pouvoir centralisateur, les médecins et chirurgiens laissent la place aux sages-femmes et officiers de santé.
- Grâce à leur diplôme, premier diplôme attribué aux femmes, elles deviennent de véritables « institutrices du système de santé ». Elles sont issues de familles modestes, mais jamais misérables (métiers du commerce, de l'artisanat, micro-fonctionnaires, paysans propriétaires). Elles sont alphabétisées, manient la lecture et l'écriture, connaissent la botanique, savent préparer des médicaments et sont formées à la vaccination, à la gynécologie et à la petite chirurgie (pansements, vésicatoires, sinapismes, ventouses, sangsues). Elles sont fréquemment initiées au maniement du forceps et certaines en reçoivent un à la fin de leurs études.
- De retour dans leur village, certaines ont du mal à vivre (la concurrence de la vieille matrone est très forte jusqu'en 1850, les accouchements d'indigentes sont rarement payés) et doivent se tourner vers des <u>revenus complémentaires</u> : institutrice, herboriste, vaccinations à domicile, soins des malades, gardes malades, saignées, vente de produits gynécologiques et de produits pour la forme et la beauté des femmes, diffusion de méthodes contraceptives.

Les sages-femmes ont été des <u>intermédiaires culturelles dynamiques</u>, entre villes et campagnes, entre savoirs et croyances, entre le masculin et le féminin. Elles ont été des agents de libération pour elles-mêmes par rapport à leurs maris, à l'analphabétisme et pour les autres femmes qu'elles ont soignées.

#### Peu de métiers féminins au XIX<sup>e</sup> siècle ont eu autant de prestige et d'autonomie.

En Grande Bretagne, le contrôle de la formation et des capacités des sages-femmes n'existe pas avant 1902.

O. FAURE, "Les sages-femmes en France au XIXe siècle: les institutrices du système de santé?" in P. Bourdelais et O. Faure (dir.), Les nouvelles pratiques de santé. Acteurs, objets, logiques sociales, XVIIIe-XIXe siècles, Paris, Belin, 2005, p. 157-174.

N. SAGE PRANCHÈRE, L'Ecole des sages-femmes. Naissance d'un corps professionnel (1786-1917), Tours, Presses F.R. 2017.

#### LES SAGES -FEMMES AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Depuis les années 1920, il faut repeupler la France après la saignée de la guerre de 1914 (cf. image cijointe). Les sages-femmes sont en concurrence avec les <u>infirmières hospitalières</u> dont le diplôme est créé en 1922, et avec les <u>infirmières visiteuses</u> (devenues <u>assistantes sociales</u> en 1932) qui vont au domicile des patients. Dès 1936, les assistantes sociales sont accusées par les sages-femmes d'envoyer les futures mères vers les maternités participant ainsi à la « propagande anti-accouchement à domicile ».

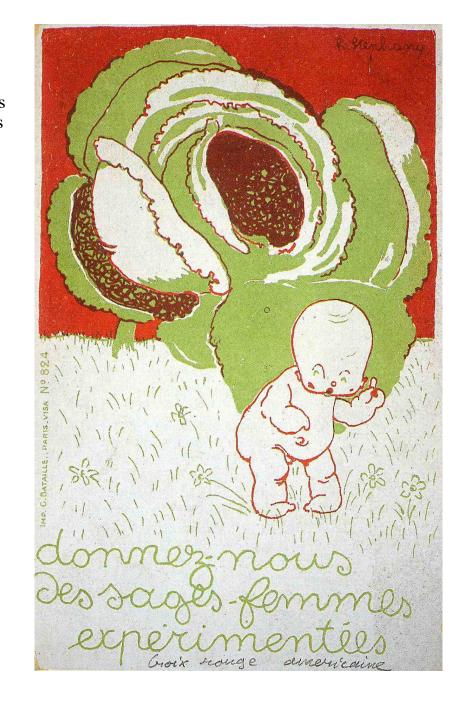
Les sages-femmes sont aussi concurrencées par les obstétriciens. Après la loi de 1930 créant les Assurances Sociales pour les salariés, la prise en charge des consultations des femmes enceintes et des nourrissons est réservée aux médecins qui font de plus en plus d'accouchements : avant 1928, à Paris, ils assurent 29% des accouchements, pour atteindre dans les années trente 40%.

- Cependant, jusque vers 1950, de nombreuses sages-femmes accouchent encore les femmes à la maison et jouissent d'une grande autonomie dans leur profession. En 1937, 500 cantons sur 2200 (soit plus de 25%) sont encore dépourvus de sages-femmes diplômées. Ce sont toujours des matrones, formées sur le tas, qui effectuent la majorité des accouchements.

<u>En 1945, la création de la Sécurité sociale</u> entraîne, à partir des années cinquante, une migration massive des parturientes vers les cliniques et hôpitaux où les accouchements sont pris en charge sans avoir rien à payer. C'est la fin de la pratique de l'accouchement à domicile par les sages-femmes libérales, et le triomphe du salariat. Les études sont passées à <u>3 ans en 1943</u>. Pendant ce temps on assiste à une baisse continue des effectifs : <u>les sages-femmes ne sont plus que 7000 dans les années 1980</u>, malgré une hausse considérable des naissances (Babyboom).

En 1973 les études de sages-femmes sont pour la première année, indépendantes des études d'infirmières. Après avoir intégré les hommes dans les écoles en 1982, les études passent à <u>quatre ans en 1985</u>. La rédaction d'un mémoire en est la principale nouveauté.

Le siècle se termine par la préparation de grandes réformes. Un nouveau programme est adopté en 2001. En 2003, après l'essai pilote de l'école de Grenoble, tous les étudiants sages-femmes sont recrutés parmi les étudiants de première année de médecine. Les études ont donc une durée minimale de cinq ans. De nouveaux programmes sont appliqués en 2011 dans le cadre du processus de Bologne (LMD). Les écoles sont rattachées à l'université, des départements de maïeutique s'organisent nécessitant une révision importante de leur fonctionnement.



Dans les grandes villes, dès 1930, et dans les campagnes à partir des années 1950, les femmes accouchent de plus en plus en milieu hospitalier. Ce "grand déménagement" change radicalement les conditions de la naissance et affecte le travail des sages-femmes. Elles deviennent des salariées, et sont de plus en plus soumises à la subordination des obstétriciens.

Salle de travail à l'hôpital Tarnier en 1936 : les 4 parturientes, isolées dans de petits boxes, sont surveillées par la maîtresse sage-femme et trois sages-femmes.





• Premier caducée de l' Ordre des sages-femmes datant de 1945.

- Le Conseil de l'Ordre des sagesfemmes est créé en **1945**.
- Il est composé de quatre obstétriciens et cinq sages-femmes.
- Jusqu' en 1995, il est « obligatoirement » présidé par un médecin.

• A partir de 1995, il n' est plus composé que de cinq sages-femmes. Il est donc présidé par une sagefemme.

# Ecole de sages-femmes de Lyon : promotion 1952

La directrice est encore une religieuse, le directeur technique est un obstétricien, le docteur G., idéalement placé au centre du groupe. Les futures sages-femmes doivent porter une coiffe.



Prieze des sages Jennes Jouveney-vous O Note Dans a perjetuel secours des jours passes auprès d'Elisabeth des soins que vous lui avez prodique qui s'en vont, comme vous, dans Le froid, dans la mit, dans la moltagne afin de faciliter la more les ce mande des nouveau. Bissez. O mere très bonne les sa femours de France. conserved len la belle mission qu'on Loudrait leur ravier donner Cen un travail abourtant et herrew; qu'elles soient saintes et digner de Peur taile, qu'elles passent en joisant le Vien. Souvered vous O their très bainte d'avoir eté un jour leur modèle Sommer vous!! tione à humanel, en toute milie : hictienne le 8-9.

#### PRIÈRE DES SAGES-FEMMES

- Souvenez-vous, Ô Notre-Dame du perpétuel secours, des jours passés auprès d'Elisabeth, des soins que vous lui avez prodigués. Venez en aide à vos imitatrices qui s'en vont comme vous dans le froid, dans la nuit, dans la montagne afin de faciliter le venue en ce monde de nouveaux Jean-Baptiste. Bénissez, Ô Mère très bonne, toutes les sages-femmes de France, conservez-leur la belle mission qu'on voudrait bien leur ravir, donnez-leur un travail abondant et heureux, quelles soient saintes et dignes de leur tâche et qu'elles passent en faisant le bien. Souvenez-vous, Ô Mère très sainte d'avoir été un jour leur modèle. Souvenez-vous!
- Prière collée sous chacun des pupitres de l'école de sagesfemmes de Lyon dans les années 1940.



## Mémoires d'une sage-femme de campagne ou Ca sage-femme aux 3000 enfants



A mes enfants et petits enfants Pierrette Granereau

- PIERRETTE GRANEREAU (née vers 1918, décédée en 2007)
- Elle a été sage-femme dans la région d' Agen et de Marmande de 1943 à 1979.
- Elle a exercé uniquement à domicile, par tous les temps et dans les conditions les plus précaires.
- "Bien qu'ayant soigné une dizaine d'hémorragies graves au cours de ma carrière, je n'ai jamais déploré le décès d'une maman durant mes quarante ans d'exercices, malgré les conditions déplorables dans lesquelles il fallait agir. Il fallait du courage, des décisions rapides, faire abnégation de sensiblerie, avoir une grande confiance en soi qui, vue de ce jour, frise l'inconscience.... Jeunes élèves sages-femmes, vous devez être effrayées par ces récits ... Pourtant, je ne vous envie pas. Votre rôle de sage-femme a été usurpé, on vous laisse un travail de surveillance, et je ne voudrais pas continuer d'exercer à l'époque actuelle, je regretterais trop ma terrible responsabilité et ma grande indépendance. "(p. 83-84)

### LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES EN FRANCE

- \* En 1952, la mise au point de <u>l'accouchement</u> <u>"sans douleur"</u> change en partie les conditions de travail des sages-femmes. Initiée par le docteur Lamaze à la clinique des Métallos de la rue des Bluets à Paris, la nouvelle méthode repose sur une préparation physique et mentale pendant la grossesse qui permet à la parturiente, bien accompagnée, de rester maîtresse de son corps pendant le travail jusqu' au moment de mettre au monde son bébé sans souffrir. <u>Une place importante est donnée aux sages-femmes dans les séances de préparation et dans l'accompagnement continu du travail. Elles participent avec les médecins à un travail d'équipe relativement égalitaire.</u>
- \* En 1967, <u>la contraception</u> devient légale et les femmes ont moins d'enfants. Mai 1968 et la montée du féminisme voient les revendications porter davantage sur <u>la liberté de ne pas enfanter</u> que sur les transformations de l'accouchement. Beaucoup de jeunes sages-femmes, choquées par la mort des femmes après des avortements clandestins, participent à la contestation et aux mouvements qui aboutissent à la <u>dépénalisation de l'avortement</u> <u>en 1975.</u>
- \*A partir des <u>années 1980</u>, la lutte contre la douleur dans l'accouchement revient au premier plan et aboutit à la <u>généralisation de la péridurale</u>; elle a certainement été un progrès pour la plupart des femmes, mais elle a entraîné insensiblement une plus grande <u>médicalisation de la naissance</u>: branchée à un monitoring, perfusée au Syntocinon, souvent laissée seule, la femme en travail n'est plus libre d'aller et venir. <u>Le rôle de la sage-femme hospitalière, exerçant de plus en plus dans de grandes unités regroupées, se borne souvent à une surveillance sur écran. Si la parturiente ne souffre plus, le travail, moins dynamique, se termine fréquemment par les forceps et par une épisiotomie, souvent effectuée par un obstétricien, en lieu et place du traditionnel savoir-faire à base de patience et d'habileté manuelle de l'ancienne sage-femme.</u>
- \* Les sages-femmes ont cependant réagi à leur possible effacement par diverses initiatives : création d'une <u>Ecole de cadres en 1973-74 à Dijon</u>, qui a permis à la profession d'avoir un encadrement de qualité ; <u>en 1975</u>, <u>entrée en force des sages-femmes dans les PMI</u>, ce qui leur ouvre un nouveau champ professionnel, garant d'une plus grande autonomie. Cependant, les <u>grèves de sages-femmes en 1999 et 2001</u>, <u>mouvements tout à fait originaux et parfois mal compris, signalent le mal-être</u> d'une partie des professionnelles.

#### AU XXIe siècle

Une nouvelle géographie obstétricale s'est dessinée sur le territoire national. Les plans de périnatalité de 1972, 1995, 2005 ont organisé la concentration des naissances selon des impératifs de sécurité définis par la proximité des blocs opératoires, puis des services de réanimation.

C'est dans ce contexte que le travail des sages-femmes évolue; non sans difficulté. Les grèves l'attestent... On assiste à une progression du nombre des sages-femmes en exercice (7000 dans les années 1980, 19200 en 2011, 21700 en 2015, 23400 en 2921, 23764 en 2023), de nouvelles écoles sont ouvertes. Elles sont 57 % à travailler en milieu hospitalier. La proportion des sages-femmes libérales augmente : 38 % (en 2022). Elles prennent en charge les consultations de grossesse grâce à la possibilité de déclarer la grossesse depuis 2004, la préparation à l'accouchement, la rééducation périnéale et le suivi gynécologique de prévention et de contraception avec, depuis 2009, la possibilité de poser des dispositifs intra-utérins, de prescrire des contraceptifs et autres produits pharmaceutiques. Certaines reprennent à leurs risques et périls les accouchements à domicile sans assurance, d'autres expérimentent les maisons de naissance tenues par des sages-femmes, autorisées depuis 2016.

Certaines enfin cessent d'exercer (16%).

En même temps, les résultats des enquêtes nationales et les rapports de la Cour des Comptes font le constat que, malgré les équipements techniques importants, le pays conserve des chiffres de mortalité et morbidité maternelle et infantile plus élevés que ceux de pays voisins ayant opté pour une autre politique.

<u>Le rapport de 2011 de la Cour des comptes</u> concernant la Sécurité sociale insiste sur le sous-emploi des compétences des sages-femmes... ce qui est dommageable pour une gestion rationnelle de la périnatalité.

Nathalie Sage Pranchère (2023): « Sages-femmes « libérales » qui font naître l'essentiel des enfants du pays, en perpétuant une fonction historique d'accompagnement de la naissance, sages-femmes « enseignantes » à l'origine du corps des hospitalières, ces praticiennes contribuent au fil de ce siècle à tracer les contours d'une profession hybride, faite de soin médical et d'écoute, de respect de la physiologie et de vigilance. »

Photographie de Lee Miller à Oxford en 1944 dans une infirmerie qui prépare le débarquement des alliés.

La main, si importante autrefois, est-elle encore utile dans les accouchements d'aujourd'hui? Depuis le développement de l'hygiène à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle s'est gantée de caoutchouc et a sans doute perdu en chaleur et en sensibilité.

Selon une sage-femme d'aujourd'hui, <u>Jacqueline Lavillonnière</u>, elle doit servir encore « posée sur le ventre de la femme, à évaluer la puissance d'une contraction et ainsi à la guider vers le repos intermédiaire [...] Elle peut aussi devenir apaisante, rassurante, lorsque les sensations sont devenues inquiétantes. C'est elle qui permet à la femme de se sentir « reliée », de se sentir accompagnée. »

